L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 21 AVRIL 1868. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.
EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi.
Par an, $8; par semestre, $5.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.
Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 21 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs — Deux terrains situés au faubourg Ste-Marie, dans l'îlet borné par les rues du Camp, Girod, Ste-Marie et Sud, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison en briques à trois étages, connue sous le nom de "Florence House"; aussi 441 actions de la Banque des Citoyens.

Par C. E. Fortier, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs — Un terrain situé dans le Deuxième District dans l'îlet compris entre les rues Levée, St-Louis, Chartres et Conti, face à la rue de la Levée, avec un magasin en briques à trois étages; un terrain rue de la Vieille-Levée, entre Hôpital et Quartier, avec un magasin en briques à trois étages. Aussi, cinq lots de terre dans le Quatrième District.

Par C. T. Nash, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs — Un lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, consistant en une belle résidence construite en briques et à deux étages, dans l'îlet borné par les rues Prytanée et Euterpe, et les Promenades Prytanée et Colysée.

Par C. E. Girardey & Co, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs — Un terrain à l'encoignure des rues Tonti et Fréret, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent; un terrain dans le Quatrième District, face à la rue Troisième. Aussi, à 11 heures, en face de leur bureau, 17 Exchange Place, un cheval et une charrette.

Par Vincent & Co — à la Bourse des Négociants et des Encanteurs un certain nombre de réclamations et de comptes d'une faillite — Aussi, au No 16 de la rue de Chartres, marchandises sèches étrangères et américaines — sans réserve.

Par F. Roger & Co — à leur salle d'encan rue de la Vieille-Levée, marchandises sèches étrangères et américaines.

Par Hotts, Bohm & Co, à leur salle d'encan rue de Chartres grande vente de marchandises sèches, chapeaux et articles de fantaisie.

Par D. E. Murphy — à 11 heures au magasin de MM. Schmidt & Ziegler 49 à 55 rue de la Nlle Levée, café et articles divers — à 11 1/2, au No. 34, Nlle Levée, au magasin de Hays, Tunstall & Co., lots de gelées en canette, &c.

Et à midi, au magasin Fatjo, Marks & Co, 43 à 47, Nlle-Levée, sucre en poudre et concassé, café, poivre, huile de charbon, &c. — Aussi, sur la Levée, au pied de la rue Poydras farine de maïs.

Par S. Guinault — à 11 heures, rue Barthélemy entre Bons-Enfants et Morales, la vacherie de François Ader.

Par Montgomery, Bos & Co — à leur salle d'encan, rue du Camp, vente régulière de meubles et d'ustensiles de ménage — Et aux écuries de P. Lauer, rue Gravier, marchandises chevaux et mulets, vaches laitières, buggies et charrettes.

Par Hoffman, Marks & Co — au No 38 de la rue Chartres, chaussures — sans limite ni réserve.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ATTENTION !!

☞ Le Florance House à l'encan par le Shérif. Nous appelons l'attention publique sur la vente de cette belle résidence située à l'angle des rues du Camp et Sud de la Place Lafayette, connue sous le nom de Florence House.

Pour le détail et les conditions voir aux annonces.

Immeuble de valeur à l'encan. — M. Chas. T. Nash vendra aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs cette magnifique propriété située au coin des rues Terpsichore et Colysée, consistant en une élégante maison en briques à deux étages avec toutes les améliorations modernes, arrière-bâtisses, cour pavée en pierres plates, clôture en fer, etc. Le site est un des plus de choix et le voisinage des plus riches de la ville.

ELECTION
DANS LA PAROISSE D'ORLEANS.

Nous donnons dans notre partie anglaise un tableau détaillé des retours d'élection, tels que nous avons pu les obtenir dans la soirée. Produire ce tableau dans notre partie française serait chose inutile; nous nous bornerons donc à donner ci-dessous les résultats encore incomplets qui nous sont parvenus.

	Majorité dém.	Majorité rad.
1er ward	519	—
2e "	437	—
3e "	—	210
4e "	—	152
5e "	—	215
6e "	382	—
7e "	—	1,493
8e "	222	—
9e "	513	—
10e "	500	—
11e "	488	—
Alger	—	678
Total	3,062	2,748
	2,748	
Majorité dém.	314	

Elections dans l'intérieur.

Amite City — Contre la Constitution 159. Pour 127. Gouverneur, Taliaferro 153, Warmoth 127. Juge de District, E. D. Ellis (titulaire actuel) 141, J. Bradley 118. Avocat de District, B. Edwards 116, Wm Duncan 141. Sénateur d'Etat, Wm S. Thompson 221, Jesse Saunders 57, John Q. Wall 2.

Législature d'Etat, Mumford McCoy (r) 130, A. Kent 124. La majorité de J Q A. Fellow sur Mushaway est de 28. Tous les autres officiers d'Etat sur le ticket Taliaferro ont eu la même majorité que pour la Constitution.

La paroisse Livingston a voté contre la Constitution à une majorité de 200, et dans la paroisse Ste Hélène le vote sera serré.

De la Quarantaine. (Paroisse Plaquemines): précinct No 7. Nombre total des votes: 176, contre la Constitution, 105. Pour 71. Majorité contre 34. Nombre de blancs votants 110; majorités de blancs 44. Pour gouverneur, Taliaferro 105, Warmouth 71.

Osyka, Miss. 19 avril — Contre la Constitution: Ponchatoula 22, Springfield 50, Tickfaw 15, Spillar's Store 40. Pour la Constitution Greenbury 12; Tangipaho 2.

Les paroisses de St Landry et de St-Tammany ont voté contre la Constitution.

A Madisonville, paroisse St-Tammany — Charles Bradley, dém., a 50 voix de majorité pour la place de shérif. Pour la Constitution, la majorité est de 12.

Est Bâton-Rouge — Majorité démocratique 789.
Ouest Bâton Rouge — Majorité démocratique 100.
Paroisse Livingston — Majorité démocratique 200.

Le vote pour la Convention dans Est-Bâton-Rouge avait été de 1980. Ce qui annonce un gain énorme pour les démocrates depuis la dernière élection.

Paroisse St Charles — La majorité républicaine est d'au moins 1,500, dans cette paroisse, d'après un organe du même parti.

Milneburg — Pour la Constitution 51; contre 52.

Jefferson City — Blancs 662; noirs 1,005.

Barataria — Blancs 12, noirs 104.

A Buras, 108 contre la Constitution et 70 pour.

Les votes pour les candidats sont dans la même proportion.

Le major-général Buchanan a droit aux remerciements de la population pour la haute impartialité dont il a fait preuve dans la conduite de l'élection qui vient d'avoir lieu. Il a su, par des mesures sages et prudentes, préserver la tranquillité publique, et, s'il n'a pas dépendu de lui d'empêcher toutes les fraudes, il n'a pas hésité à user avec vigueur de son autorité pour déjouer les tentatives faites par les radicaux pour désorganiser l'élection, au moyen de l'arrestation des commissaires et de l'intimidation des électeurs conservateurs.

Nous féliciterons aussi le shérif Avery et ses députés sur le zèle qu'ils ont mis à remplir la mission qui leur avait été confiée de veiller au maintien de l'ordre.

Institution Audubon — Nous appelons l'attention des familles sur l'annonce de cette institution, actuellement dirigée par M. Darrot, avantageusement connu depuis de longues années dans l'enseignement, et qui est assisté par plusieurs professeurs de mérite. L'institution Audubon est située rue Dumaine, entre Remparts et Bourgogne.

— Paris Magazine commence une fort intéressante série, que je crois destinée à un vrai succès. La biographie illustrée des députés.

Ceux de Lyon ouvrent la marche. Dans l'étude consacrée à M. Jules Favre, deux anecdotes caractéristiques — même la seconde.

Elle n'a pas été dite peut-être, mais pourrait l'avoir été:

"Lorsque le célèbre orateur tomba malade, il y a deux ans, l'Empereur fit prendre de ses nouvelles avec autant de courtoisie que s'il eût été de la majorité. Jules Favre se montra extrêmement sensible à cette démarche; aussitôt rétabli, il pria M. Rouher de remercier Sa Majesté.

Je compte bien, lui dit-il, prouver au gouvernement que je vais mieux.

— Que ferais-tu de ta république cette fois, si tu l'avais? demandait à M. Jules Favre un de ses camarades d'enfance, conservateur endurci, resté fidèle à l'amitié, malgré la politique.

— Franchement, mon cher, répondit Jules Favre en souriant, si la république revenait, je crois que.... je me sauverais!

MORT DE M. LAURENT MILLAUDON. — Dimanche à trois heures et demie du matin, s'est éteint, à l'âge de 82 ans, M. Laurent Millaudon, chef d'une nombreuse famille qui tient par ses alliances aux premières familles de la Louisiane. — M. Millaudon, bien que né en France, à Avignon, était un des plus anciens résidents de notre Etat, car il y était établi depuis 1802, c'est-à-dire depuis 66 ans. Pendant cette longue période de temps il avait fait preuve d'une activité incessante et il avait conduit à bien de nombreuses entreprises, ce qui lui avait permis de réaliser une assez belle fortune. C'était une de ces individualités qui marquent dans une société, et son souvenir restera comme celui d'un des types caractéristiques de la population louisianaise pendant la première moitié de ce siècle.

Ses funérailles ont eu lieu hier en présence d'un grand concours de monde.

THÉATRE DE L'OPÉRA. — Nous nous réservons de donner demain un compte-rendu détaillé des deux premières représentations de l'Africaine. La seconde qui a eu lieu hier a été remarquable sous le rapport de l'exécution, et nous [illegible] le succès de cette œuvre admirable [illegible]. La troisième représentation [illegible] jeudi.

[illegible] Faust, grand opéra de Gounod [illegible] Mme Seguin, MM. Damiani, [illegible], Le Chevalier, etc., ce sera peut-être la dernière occasion que l'on aura d'entendre, pendant cette saison, ce chef-d'œuvre de l'école française. On commencera à sept heures et demie.

OFFICE. — MM. S. Miret y Fornaris & Co, viennent d'ouvrir au coin de la rue de la Douane et du Passage de la Bourse, un magnifique café où ils ont donné hier soir un lunch qui a fait les délices de la foule. On a beaucoup apprécié les liqueurs de l'établissement et ce début, en lui assurant une nombreuse clientèle, met l'OFFICE au premier rang des cafés de la ville.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE — 20 Avril.
THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, Encoignure Bienville et Chartres.

6 heures A. M.	....	71 degrés
12 "	....	78 "
2 " P. M.	....	81 1/2 "
6 "	....	76 "

ENQUÊTES DU CORONER. — Le coroner a fait hier une enquête sur le corps de Sophie Myer, trouvée morte à l'hôpital de Charité. Il résulte des dépositions reçues que Sophie, pour des raisons que l'on ne connait guères, avait pris du laudanum avec intention de se détruire.

Une autre enquête a été faite sur le corps d'un petit garçon de 11 ans, nommé John Delaney, tué accidentellement par son père Robert Delaney, demeurant rue Prieur, entre Constance et Gaiennié. D'après les témoignages, le père, qui était un peu en train, montrait à son petit garçon comment on charge un pistolet. Dans la démonstration, le coup part et la balle traversant la main du père va se loger dans la poitrine de John qui tombe à l'instant et meurt en appelant sa mère.

Le père a été conduit à la station et a comparu devant le recorder. La mère et un autre témoin ont déposé que Delaney avait un grand amour pour ses enfants, surtout pour Johnny, ce qui a déterminé un verdict de mort accidentelle, sans blâme pour personne.

Une troisième enquête a été faite sur le corps de Gus. A. Minton trouvé mort dans le fleuve. Le corps était très décomposé et n'a pu être identifié qu'au moyen de quelques papiers trouvés dans la poche du noyé. C'était un député spécial sous d'Homergue, député commissaire des rues, et il avait disparu depuis deux ou trois mois. Il laisse une femme et des enfants.

IL N'Y A PLUS DE POLOGNE.

Le câble transatlantique nous a appris que le czar avait rendu un ukase qui supprimait le Royaume de Pologne et jusqu'au nom de Pologne. Voici aujourd'hui les principales dispositions de cet ukase que publie le Journal de St. Pétersbourg:

"Dans notre ukase au sénat dirigeant du 28 mars 1867, nous avons manifesté notre volonté de prendre des mesures pour la fusion complète des gouvernements du royaume de Pologne avec les autres parties de notre empire, et, dans ce but, de supprimer toutes les institutions administratives centrales du royaume, et soumettant les branches locales de chaque administration à la direction des ministères compétents.

"Ayant examiné maintenant les projets relatifs à la suppression de la commission administrative de l'intérieur, nous ordonnons de supprimer ladite commission et de soumettre les affaires de son ressort à la direction des institutions compétentes de l'empire, conformément aux dispositions ci-dessous:

"1o Les régences des gouvernements de Varsovie, de Kalisz, de Kielce, de Lomza, de Lublin, de Piotrkow, de Plock, de Radom, de Suwalki et de Siedlce, seront placées, conformément à l'art. 714 du tome II du corps des lois, sous l'autorité du sénat dirigeant.

"2o Les affaires administratives et exécutives du diocèse orthodoxe de Varsovie, qui se traitaient jusqu'à ce moment à la commission administrative de l'intérieur, seront sur le champ concentrées dans le consistoire de Varsovie, où elles seront instruites et décidées par l'autorité épiscopale sous la direction immédiate du saint-synode, conformément aux règles générales pour les autres diocèses orthodoxes.

"8o Les affaires relatives à l'industrie commerciale et manufacturière seront immédiatement transférées au ministère des finances dans l'ordre et les limites réglés par les lois générales de l'empire.

"9o Les gouverneurs et régences des dix gouvernements, dénommés en l'article 1er du présent ukase sont autorisés à correspondre directement, pour les affaires de leur ressort, avec les autorités de l'empire à ce compétentes.

"10o La direction supérieure de la garde territoriale, dans les dix gouvernements sus nommés, sera concentrée au ministère de l'intérieur."

Ainsi se trouvent effacées les dernières traces des stipulations inscrites en faveur de la Pologne dans les traités de 1815. Et il est à noter qu'en déclarant solennellement que les traités de 1815 étaient abolis, le gouvernement français s'est enlevé le droit de protester.

Faits Divers.

— Nous avons déjà parlé d'un brillant fait d'armes que nos soldats viennent d'accomplir en Algérie. Voici avec quelques redites, la version du Courrier de Tlemcen:

"On nous écrit de Tiaret, 8 mars, qu'une de nos colonnes, opérant dans les environs de Géryville, a été prise par les neiges pendant plus de quarante-huit heures. Hamed-ben Djidi, cousin et lieutenant de Si-Hamza, se trouvant dans ces parages avec un fort goum ennemi, a cru pouvoir attaquer nos troupes, qu'il ne croyait pas en nombre.

"L'avantage nous est resté; l'ennemi a perdu 150 hommes et laissé entre nos mains tout son troupeau, une cinquantaine de chevaux et 300 chameaux chargés de vivres. Le champ de bataille était jonché d'un grand nombre de fusils.

"Nous n'avons eu qu'une dizaine de blessés."

— M. Jules Favre, dont la réception à l'Académie est définitivement fixée au jeudi 23 avril, va partir pour son château de Rueil.

Rien n'a encore été fixé quant au jour où doivent être élus les successeurs de MM. Ponsard et Flourens.

UN NOUVEL OPÉRA DE VERDI. — On lit dans une chronique parisienne:

Hier soir, on donnait aux Italiens la première représentation de la Giovanna d'Arco, de Verdi.

Mlle Adelina Patti remplissait le rôle de l'héroïne d'Orléans. On eut dit la statue du musée de Versailles, animée par ce Prométhée qu'on appelle l'Art.

Cet opéra n'a que trois rôles: un soprano, un ténor et un baryton.

Les partenaires de Mlle Patti étaient Nicolini et Steller.

A demain le compte-rendu de l'ouvrage.

Le succès a été complet, surtout pour Mlle Patti. A la fin du deuxième acte, la scène a été littéralement couverte de fleurs. Des bouquets-monstres de lilas blanc, des bouquets d'un diamètre impossible et qui certes n'auraient pu être jetés aux pieds de la jeune cantatrice, ont été passés sur la scène par des mains obligeantes.

Puis, quand l'avalanche de fleurs allait cesser, on a jeté un simple bouquet qui n'avait d'autre mérite apparent que d'être composé de roses de mai.... venues en mars.

C'est celui que la diva a ramassé, ne pouvant moissonner tous les autres, et avec lequel elle a remercié le public de cette ovation dont le printemps, en collaboration avec les serres, avait fait les frais.

— Le maniement des armes à feu n'a peut-être jamais causé d'accident plus désolant pour son auteur que celui qui vient d'arriver dans une commune du département de l'Yonne.

Un garde forestier, après avoir déjeuné avec sa femme et ses quatre enfants, nettoyait son fusil, chargé de deux balles; il avait placé cette arme sous son bras gauche, le canon tourné derrière lui; en enlevant la capsule de la cheminée à l'aide d'un tourne-vis, il produisit un choc qui enflamma la poudre. Les balles partirent et allèrent frapper au cœur la femme du garde dans une pièce voisine, où elle était assise; elle a succombé immédiatement. Elle vivait en parfaite intelligence avec son mari. Inutile de dire que celui-ci est fou de douleur.

— Des lettres particulières de Djeddah, du 5 mars, annoncent que les membres de la commission sanitaire envoyée de Constantinople par le gouvernement ottoman étaient arrivés à la Mecque, où se trouvaient déjà un nombre considérable de pèlerins musulmans.

Le haut shérif de la Mecque avait fait exécuter les mesures prescrites par la commission, et l'état sanitaire était très satisfaisant dans tout l'Hedjaz.

On écrit de Shang-Haï, le 15 février, que les anciennes jonques de guerre du gouvernement chinois viennent d'être remplacées par des canonnières à vapeur, armées dans l'arsenal maritime qu'ont organisé et que dirigent deux français au service de l'empereur de Chine.

BEEFSTEAKS ÉCONOMIQUES. — Le correspondant d'Abyssinie du Morning Post raconte l'étrange manière dont les naturels se procurent un beefsteak frais sans qu'il leur en coûte rien, et sans diminuer la valeur de l'animal auquel est emprunté ledit beefsteak. On fait une incision sur la fesse du bœuf, puis on soulève la peau en soufflant. On détache alors le beefsteak voulu, puis on rabat la peau, qu'on presse sous une emplâtre de bouse de vache. L'animal ne paraît pas souffrir le moins du monde et se met au contraire à paître avec avidité, comme s'il avait tâche de remplacer ce qu'on vient de lui enlever.

Dans un temps comme celui où nous vivons et alors que le beefsteak atteint des prix abordables aux seuls millionnaires, il est bon de recommander à nos éleveurs le procédé abyssinien.

FRANCE.

Il s'est tenu le 30 mars un conseil de cabinet dans lequel a été discutée la question de la dissolution du Corps législatif. Les journaux plus ou moins officieux prétendent savoir ce qui s'y est passé. Par exemple, on lit dans l'Etendard:

"Nous avons dit que toute idée de dissolution anticipée du Corps législatif paraissait abandonnée.

"On nous assure que dans le conseil tenu ce matin lundi, sous la présidence de S. M. l'empereur, et où les ministres étaient réunis avec les membres du conseil privé, la question a été définitivement résolue dans ce sens.

"Nous ne pouvons qu'applaudir à cette décision, de tout point conforme à l'esprit de nos institutions constitutionnelles."

Les renseignements de la Presse sur la décision prise dans le conseil diffèrent de l'Etendard: la Presse croit que rien n'est encore décidé. Voici d'ailleurs des détails assez circonstanciés qu'elle donne:

"Les membres du conseil privé et les ministres se sont réunis dans la matinée aux Tuileries sous la présidence de l'empereur. Les ministres étaient aux Tuileries dès huit heures.

"On parlait depuis deux jours de cette réunion dans les cercles officiels et de la question devant être soumise à ces délibérations: c'est la question des élections des députés.

"Y a-t-il lieu de dissoudre la Chambre pour procéder cette année à des élections générales?

Un résumé des rapports des préfets sur la question a déjà été soumise au conseil des ministres. On dit que MM. Rouher, Baroche et Vuitry seraient d'un avis différent de celui de MM. Magne, Pinard et de Forcade la Roquette. Les autres ministres n'auraient pas émis d'avis. On constate à cette occasion que les ministres d'Etat, de la justice et le président du conseil d'Etat marchent toujours d'accord.

"On ajoute que les préfets des grandes villes se sont prononcés dans leurs rapports contre les élections générales en 1868. Le préfet de Bordeaux aurait été d'un avis contraire; M. de Bouville se croit assez fort pour empêcher l'élection des candidats hostiles.

"La question sera résolue par la manifestation de la volonté de l'empereur.

"On dit que MM. de Persigny, Walewski et de La Valette sont pour la dissolution, combattus par M. Drouyn de Lhuys.

"Le bruit court qu'aucune résolution n'a été prise aujourd'hui, et qu'il y aura demain une seconde réunion."

La Presse fait suivre cette première note de quelques autres détails:

"On dit que M. le ministre de l'intérieur a lu aujourd'hui dans la réunion du conseil privé et des ministres un rapport qui retrace l'état de l'opinion publique en France et caractérise les agitations qui se sont manifestées dans quelques villes à la suite des opérations des conseils de révision de la garde mobile.

"Après avoir entendu le rapport et reçu communication des avis des préfets sur la question des élections générales en 1868, la réunion a, dit-on, entendu plusieurs de ses membres et deux ministres sur les questions à l'ordre du jour: d'abord la dissolution de la Chambre, puis le moment le plus opportun pour faire les élections générales. Le gouvernement fera sans doute connaître les résolutions prises."

Suivant une correspondance du Phare de la Loire, les bruits qui ont couru de nouveau sur une prochaine dissolution du Corps législatif sont dus à un échange considérable de communications entre le ministre de l'intérieur et les préfets. Cette animation inaccoutumée tient à ce que M. Pinard, en homme prévoyant, s'occupe déjà d'organiser ses moyens pour les prochaines élections générales. Il ne veut pas être pris au dépourvu, et il n'a pas tort de s'y prendre à l'avance, car il est présumable que la lutte électorale de 1869 sera l'objet de plus d'une déception pour le pouvoir.

Au reste, celui-ci ne néglige de prendre aucune mesure propre à lui assurer le succès. Il fait toutes sortes d'avances aux cléricaux; mais ces derniers, convaincus que l'Empire a besoin de leur appui, sont disposés à lui faire payer chèrement leur concours.

Les organes catholiques les plus autorisés ne cachent pas leur manière de voir à cet égard. Sans parler des journaux français, qui sont bien servis, [illegible] ce passage du journal le Catholique, de Bruxelles, par exemple, qui dit que "les catholiques doivent subordonner leurs concours à des conditions [illegible]" et n'accepter une alliance que si le gouvernement impérial devient franchement catholique."

Comme on le voit, les termes du traité sont nettement posés, et l'on peut croire qu'on s'y tiendra, car les prêtres ne donnent rien pour rien.

Il suit de là que si l'alliance en question se conclut et se cimente, nous avons de beaux jours en perspective.

Toutefois, il y a un point noir dans cette combinaison Cléricale-impériale. Il existe, en effet, une catégorie de catholiques qui appartiennent au parti légitimiste pur et qui refusent de participer en aucune manière à un pacte quelconque fait avec le pouvoir.

Cette fraction du parti clérical s'agite singulièrement, et tout le midi de la France est encore sous le coup de l'émotion qu'elle a su y produire. Il paraît même qu'elle préfère se jeter dans les bras des démocrates modérés, et que, sous le nom d'union libérale, elle a déjà pris vis à vis de ces derniers de très sérieux engagements.

On parle beaucoup, depuis quelque temps, dans les cercles officiels, d'un Manifeste sur la politique intérieure et extérieure du gouvernement impérial, qui serait publié vers le 15 avril, par le Moniteur, sous la forme d'une lettre adressée par l'Empereur à M. le ministre d'Etat.

Cette rumeur coïncide avec une nouvelle attitude prise par le Pays, journal de l'empire, qui demande aujourd'hui l'empire parlementaire. M. de Cassagnac déclare qu'après le vote des lois sur la presse et les réunions, "la personne du souverain reste trop découverte". A tort ou à raison, on attache une certaine importance à ce revirement de l'organe qui, seul, avait combattu les réformes libérales.

L'International publie les trois paragraphes qui suivent:

"En France, certains journaux religieux des départements disent que M. Pinard pose invariablement à tous les députés de la majorité qui viennent réclamer l'appui du gouvernement pour les prochaines élections, la question suivante:

"Si l'Empereur venait à mourir, vous rallieriez-vous à Napoléon IV avec une régence de l'Impératrice?"

C'est sous toute réserve que nous nous faisons l'écho de ces rumeurs.

Plusieurs députés ont demandé à M. Magne d'augmenter le chiffre de l'emprunt de 440 millions. Ces messieurs voudraient réduire la dotation de 200 millions, soit en ajoutant cette somme aux 440 millions déjà demandés, soit en aliénant la portion disponible de la caisse de la dotation de l'armée. M. Magne résiste, dit-on, à ce désir, mais on croit que c'est pour la forme seulement, et qu'au fond il ne serait pas éloigné d'y adhérer.

On nous écrit de Paris qu'il y a eu cette semaine une séance de nuit pour le conseil des ministres aux Tuileries. Le maréchal McMahon y avait été convoqué. On a discuté la possibilité d'un gouvernement civil en Algérie, et les titres de certaines personnes que l'on désignait comme pouvant être mises à la tête de ce nouveau gouvernement. Le maréchal aurait manifesté le désir d'être rappelé en France.

L'improvisation de la garde nationale mobile était un problème assez difficile à résoudre, et, matériellement, l'administration militaire a été assez heureuse dans ses combinaisons.

Les bataillons auront 2,000 hommes au maximum à l'effectif, et seront composés de huit compagnies. Une compagnie sera, s'il le faut, composée de plusieurs communes ou de plusieurs cantons; le bataillon, de plusieurs cantons ou de plusieurs arrondissements. Il ne paraît pas que deux départements puissent concourir à la formation du même bataillon.

Les batteries ne seront organisées que dans les localités voisines des places pourvues du matériel nécessaire.

Comme on suppose que l'effectif normal de la garde mobile sera de 550,000 hommes, — du moins c'est le rapport qui le dit, — on peut dès à présent estimer à 260 environ le nombre des bataillons, et à 80 celui des batteries.

On se rappelle que dans la discussion de la nouvelle loi constitutive de l'armée, on avait évalué à environ 400,000 hommes le chiffre total de cette force auxiliaire; le maréchal Niel estime maintenant son effectif probable à 550,000. Avec les 800,000 soldats de l'armée active et de la réserve, la puissance militaire de la France sera donc, quand la loi aura donné tout ce qu'elle promet, représentée par 1,350,000 hommes armés.

Trois cent cinquante mille soldats, pouvant servir neuf années, voilà une armée imposante dont le coûteux entretien ne contribuera pas à diminuer le budget obèse de deux milliards deux cents millions et les emprunts successifs que le ministre des finances, M. Magne, a eu le soin d'annoncer, à commencer par celui de 440 millions.

Le 5 mai est la date qu'on assigne à la fixation de cet emprunt.

Au moment où s'ouvrait l'Exposition de 1867, une commission dite "d'encouragement" fut instituée sous la présidence de M. Devinck, pour faciliter les études des ouvriers. Les ouvriers délégués formulèrent les résultats de leur examen dans une série de rapports auxquels le gouvernement se propose de donner une publicité considérable.

M. Devinck a présenté son rapport à l'Empereur. D'après ce rapport, le gouvernement semble disposé:

1o A favoriser le développement des chambres syndicales ouvrières, par analogie avec ce qui se passe déjà pour les chambres syndicales des patrons;

2o A ouvrir une enquête sur le système actuel des conseils de prud'hommes, dont les ouvriers voudraient la généralisation et en même temps la spécialisation forcément amenée par la division du travail;

3o A consentir des modifications à la législation sur les livrets d'ouvriers, mais par voie de compromis.

4o Enfin, à faire disparaître du Code civil l'article 1781, dont il suffira de lire le texte pour en apprécier le caractère:

Le maître est cru sur son affirmation,
Pour la quotité des gages,
Pour le payement du salaire de l'année échue,
Et pour les à-comptes donnés pour l'année courante.

M. Devinck termine en ces mots son rapport, dicté par des sentiments de justice et de réparation qu'il faut reconnaître, mais dont il faut aussi constater l'allure hésitante et l'excessive réserve:

"En résumé, les délégations, en se plaçant à des points de vue différents, et suivant les besoins de chacune des industries, ont eu pour préoccupation constante l'amélioration de la position des ouvriers.

"Leurs opinions sont inspirées par des sentiments généreux et elles sont dominées par des principes profondément gravés dans leur esprit:

"L'égalité devant la loi;
"La liberté des contrats;
"Le droit de discussion des questions professionnelles;
"Le désir d'arriver paisiblement et progressivement à la réalisation de leurs vœux.

"L'ensemble des rapports formera l'encyclopédie professionnelle la plus instructive et la plus intéressante."

L'Etendard donne le texte suivant de placards séditieux qui auraient été mis en circulation à Rennes:

LE CRI DU PEUPLE.

"Le peuple a faim!!! Le peuple a faim!!!
"Le peuple a faim!... Il lui faut du pain!!!
"Le peuple roi et souverain, ne réclame que la plus légitime des libertés: celle de pouvoir se nourrir, lui et les siens.
"Quand le peuple aura vaincu, le peuple commandera, le peuple règnera.
"Rennes, 17 mars 1868."

Une instruction judiciaire, dit l'Etendard, a été commencée. Elle a amené l'arrestation de trois jeunes ouvriers.

Le mariage civil en Autriche.

La Chambre des Seigneurs en Autriche a adopté dernièrement la loi sur le mariage civil malgré l'opposition des membres du haut clergé et de quelques membres de la noblesse. Les opposants avaient écrit une lettre dans laquelle ils ont annoncé l'intention de s'abstenir pendant les débats relatifs aux lois sur le mariage civil et sur les écoles. Cette lettre porte treize signatures, parmi lesquelles nous remarquons celles du cardinal Schwarzenberg, archevêque de Prague; du cardinal Rauscher, prince-archevêque d'Olmütz, d'un prince-évêque, de l'archevêque arménien catholique de Lomberg, et de l'archevêque grec-uni de la ville.

L'adoption de la loi a donné lieu à des manifestations populaires.

On lit dans la Nouvelle Presse libre du 21 mars:

"La discussion de la Chambre des Seigneurs sur la loi du mariage a produit à Vienne une émotion qui croissait de jour en jour. Aujourd'hui la surexcitation était arrivée à son plus haut degré dans toute la population. Pendant tout le temps qu'a duré la séance, de onze heures du matin à cinq heures du soir, la cour de la Chambre des Seigneurs ne désemplit pas. Quel enthousiasme au moment où l'on connut le résultat du vote! Immédiatement la cour fut évacuée, ceux qui s'y trouvaient se précipitant au dehors pour apporter la bonne nouvelle à l'extérieur.

"Quand le chancelier de l'empire quitta la salle des séances, un homme du peuple s'approcha de lui précipitamment en demandant: "Comment va notre affaire?—Bien, répondit M. de Beust.—Je vous remercie, dit cet homme.—Je vous remercie également, répliqua le ministre."

"Quand M. Giskra sortit, il fut accueilli par d'immenses vivats. Les maisons des environs de la Chambre s'étaient garnies de dames, et chaque député libéral qui traversait la rue recevait une ovation. Bientôt le mot: Il faut illuminer! circula dans la foule. A sept heures, les lumières commencèrent à briller aux fenêtres, et bientôt l'illumination fut générale; les édifices publics et religieux seuls faisaient tache.

"Entre onze heures et minuit, des cortèges, composés de milliers d'hommes, parcoururent les rues pour porter des vivats aux ministres et au comte Antoine Auersperg. Le comte dit du haut de sa fenêtre: "Je ne trouve pas de paroles, tellement je suis ému de la reconnaissance que le noble peuple de Vienne me témoigne pour la défense d'une noble cause."

"MM. Giskra et Herbst aussi furent vivement acclamés. Le ministre des cultes, M. de Hasner, fut également obligé, par les instances de la foule, de se montrer à la fenêtre. "Je vous remercie, dit-il, j'ai fait mon possible, et je m'efforcerai, dans l'avenir aussi, d'agir dans l'intérêt et en vue de la prospérité du peuple."

"L'illumination était générale, surtout dans les quartiers les plus pauvres. Dans les rues les plus humbles maisons étaient le mieux illuminées."

PROGRÈS DES IDÉES EN AUTRICHE.

Nous lisons dans le Journal des Débats:

Nous pouvons parler tout à notre aise des discussions du Sénat [illegible] autrichien, il ne nous en coûtera pas 1,000 d'amende et nous en ferons, par hasard, une "analyse-appréciation" au lieu d'en faire une "appréciation analyse", profitons de cette liberté grande pour attirer les regards du lecteur sur l'édifiant spectacle d'un Sénat qui se montre libéral. Composé de la plus haute aristocratie et des plus vieux noms de l'Autriche, il paraît aujourd'hui s'inspirer de l'esprit qui date de 1789 plus que tel autre Sénat principalement composé de bourgeois. Heureuse Autriche, malgré ses désastres! Voilà que ses conservateurs, ses hommes d'extraction et de naissance, suivant l'exemple des Peel, des Wellington et des Cavour, ou la Chambre des Seigneurs en un mot, et la Chambre des Députés, dont une grande partie par les habitants des campagnes, et les ministres montrent le chemin que la nation doit prendre et le signe par lequel elle vaincra.

Nous pouvons porter envie à l'Autriche, car l'essentiel, pour un pays, c'est moins le point où il est arrivé que le sens dans lequel il marche. Si avancé qu'on soit, nous savons par expérience jusqu'où l'on peut reculer; nous savons qu'on peut être fort bien atteint et dépassé par ceux qu'on avait derrière soi et qui ne veulent pas s'arrêter. Il ne s'agit encore en Autriche que d'accorder à ceux qui ne veulent point se marier à l'église la faculté de se marier civilement; il y a soixante quinze ans que le mariage civil est établi en France, non pas facultatif, comme on a été tenté de l'instituer dans les pays autrichiens, mais obligatoire pour tout le monde; oui, mais en Autriche c'est le début d'un mouvement qui ira jusqu'au bout, qui demain affranchira les écoles de la tutelle ecclésiastique, et que le comte Auersperg, un des plus nobles parmi les nobles autrichiens, a défini en ces termes:

"L'Eglise peut toujours continuer sa grande mission apostolique, mais, pour cela, elle n'a pas besoin des privilèges ou des droits exceptionnels qu'elle possède aujourd'hui; elle peut les abandonner, elle peut redevenir [illegible] "un Etat dans l'Etat." A la tribune du Corps Législatif, il faut du courage à un orateur pour émettre une idée semblable; elle n'y trouve aucun écho, c'est parler dans le désert; quand M. Jules Simon, il y a deux ou trois mois, par acquit de conscience et pour l'honneur du principe, a osé imposer la tâche ingrate de la soutenir sans aucun espoir de se faire écouter, on n'a pas même donné la peine de lui répondre. A Vienne, dans la Chambre des Seigneurs, les paroles du comte Auersperg ont soulevé des applaudissements enthousiastes. A Vienne éclate un de ces moments splendides où le cœur d'une nation bat et palpite pour la liberté.

Avant le comte Auersperg, le comte Léon de Thun avait pris en main la cause de la théocratie; quand il eut fini son discours, le cardinal de Schwarzenberg vint l'embrasser, et le comte lui baisa la main. Vision du temps passé que cette accolade pathétique! Au même moment, à quelques pas de là, avaient lieu les funérailles du comte Stadion, grand-maître de l'Ordre teutonique, avec le cérémonial traditionnel. Son écu et symbole d'une autre époque, l'armure gothique des chevaliers de l'Ordre, posée sur un cheval, cheminait derrière son cercueil. C'est le moyen âge qu'on enterrait. [illegible] Oui, l'Autriche aussi. En vain le comte Blome s'est-il écrié que l'Autriche était perdue si l'on ne condamnait plus au célibat ceux qui ne veulent point se marier à l'église. Il a peint la désolation des palais et des chaumières, et les mères pleurant près des berceaux de leurs enfants. Le cardinal de Schwarzenberg a offert, en échange du maintien du Concordat, son sang et sa vie, dont on n'a que faire. Ces seigneurs, ces ministres, ces députés ne sont pas hostiles à la religion, tous les orateurs ont rendu hommage au catholicisme; l'Autriche est toujours la catholique Autriche, mais ses malheurs lui ont dessillé les yeux. Les événements ont assez montré que, dans l'Europe moderne, le plus grand péril des gouvernements est l'alliance de ce parti théocratique qui les perd dans ce monde, sous prétexte de les sauver dans l'autre. Or l'Autriche veut se sauver ici bas, et elle prend le bon moyen. Puisse son exemple donner à réfléchir à d'autres gouvernements! En exprimant ce vœu, ce n'est pas à l'Espagne que nous pensons.

ESPAGNE — Nous lisons dans un journal:

Des bruits d'une nature alarmante ont couru sur la situation de l'Espagne. Nos renseignements particuliers nous mettent à même de présenter les faits sous leur véritable jour. L'Espagne, en effet, traverse en ce moment une crise des plus graves, mais à laquelle la politique et les conspirations militaires ou autres sont complètement étrangères. L'Espagne est tout simplement en proie à une horrible famine, et les ouvriers sans travail parcourent les rues de quelques grandes villes par bandes nombreuses en poussant les cris: Du pain! du pain! Dans plusieurs localités l'autorité a dû recueillir ces ouvriers et les caserner en exigeant des familles aisées des secours en leur faveur.

La famine sévit particulièrement dans l'Estramadure, l'Andalousie, la Manche, une partie de la Vieille Castille. La plupart des récoltes sont déjà perdues par suite de la longue sécheresse; on estime que si d'ici à quinze jours les pluies ne visitent pas le pays, la récolte du blé, déjà compromise, sera entièrement perdue. Le prix du blé est de 300 pour cent supérieur à celui de 1866. Les importations, malgré l'abaissement des droits d'entrée, sont rares, parce que le décret en a fixé la limite et que les spéculateurs n'osent s'aventurer à faire venir des céréales qui risqueraient d'arriver après l'échéance du décret. On s'occupe, nous assure-t-on, de porter remède à cet inconvénient.

— Le Nord raconte une historiette dont je n'oserais garantir l'authenticité mais où les fatalistes ont la faculté de voir un symbole:

C'était au lendemain des journées de juin 1848. Un homme, jeune encore, d'une mise élégante et accompagné d'un domestique, arrivait à Paris par le chemin de fer du Nord. A l'une des dernières stations, il quitta la ligne du chemin de fer et prit une voiture qui le conduisit à la barrière du Trône. L'idée lui était venue de rentrer à pied dans Paris, par le faubourg Saint-Antoine, pour mieux juger sur sa route des désordres causés par la terrible insurrection qui venait à peine d'être réprimée.

Il s'achemina vers la rue du Faubourg, où il ne tarda pas à rencontrer un groupe d'ouvriers, hommes et femmes, occupés à ranger les pavés qui avaient été enlevés pour la construction des barricades.

A peine avait-il fait quelques pas au milieu de ce spectacle, qu'il considérait avec une certaine curiosité, qu'une vieille femme, relevant la tête, l'arrêta en lui criant: "Eh! dites donc, le monsieur aux gants jaunes, au lieu de flâner ainsi parmi nous, vous feriez bien mieux de nous aider à replacer les pavés et à remettre tout en ordre.

— Vous avez raison, ma bonne femme, répondit l'inconnu sans s'émouvoir. Aussi bien, je viens parmi vous pour rétablir l'ordre et remettre les pavés en place.

Et se débarrassant entre les mains de son domestique de sa canne et de ses gants, il se baissa, prit un pavé et le rangea à côté des autres. Puis il reprit sa route, après avoir salué la bonne vieille, qui, tout ébahie, le regardait s'en aller.

Cet homme était le prince Louis-Napoléon, aujourd'hui Empereur.

— Le maestro Verdi est attendu à Paris. Il vient diriger la dernière représentation générale aux Italiens de son opéra Giovanna d'Arco, dont le Figaro annonce la prochaine représentation, et dont les premiers rôles seront chantés par Adelina Patti, Nicolini et Steller.

Verdi attache une très grande importance à la bonne interprétation de son œuvre, qui n'a jamais été chantée ici. Il a, paraît-il, une prédilection marquée pour cette partition, et on compte sur un grand succès, particulièrement pour Adelina Patti.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Nouvelles de Washington.
Bonne réception pour le sergent Bates.
L'impeachment ajourné à mercredi.
Fonds pour les frais du procès.
Elections en Georgie et dans la Caroline du Sud.
Affluence de nègres marchant des campagnes aux polls.
Ils sont devenus les esclaves du scrutin.

Nouvelles Européennes.

Londres, 20 — Les abords du tribunal où se juge l'affaire de Clerkenwell sont foulés de monde.

Nouvelles de Washington.

Washington, 20 — La Cour des réclamations a décidé 51 affaires, sous la loi de saisie et de biens abandonnés, en faveur des réclamants. Quarante-et-un jugements ont été rendus pendant la session actuelle. Le montant dans chaque affaire varie de $1,000 à $123,000. Randolph L. Most ayant la plus grosse réclamation. Les réclamations s'élevaient en tout à $623,000.

E. G. Townsend a été nommé agent du bureau des affranchis pour la Virginie.

On ne compte pas sur la fin du procès de l'impeachment avant le milieu de la semaine prochaine.

M. Stanberry est beaucoup mieux.

Le Sénat a refusé d'admettre les papiers de Blodgett. Butler dit qu'il n'avait jamais pu porter son affaire devant le Sénat et que justice doit lui être rendue maintenant. Blodgett a été seulement capitaine d'une compagnie de milice rebelle, et contre sa volonté. Blodgett est prêt à l'attester sous serment. Blodgett, pendant qu'il était à Augusta, a été élu par ses voisins pour faire une constitution pour la Georgie.

Il fut fait maire d'Augusta par Pope. Butler ne doute pas que lorsque la Georgie sera admise, Blodget ne prenne son siège ici au milieu des plus glorieux d'entre nous.

Butler ensuite présente les nominations de Sherman et de Thomas au grade de général brévété, disant que cela est admissible dans le 10e article. Le Sénat refuse par 35 contre 14. Oui: MM. Anthony, Cole, Fessenden, Fowler, Grimes, Henderson, Morton, Ross, Sumner, Tipton, Trumbull, Van Winkle, Willey et Yates 14.

Les deux partis annoncent que l'interrogatoire des témoins est clos. Chase ordonne aux commissaires, chargés de la poursuite, de continuer leurs plaidoyers.

Boutwell n'étant pas prêt demande l'ajournement à mardi. Les avocats de la défense, demandent l'ajournement à mercredi en raison de la maladie de M. Stanberry. Boutwell appuie la requête et après avoir entendu et rejeté un appel de Logan pour faire imprimer ses arguments, la Cour s'ajourne à mercredi.

Le Sénat, après une séance exécutive, s'ajourne aussi à mercredi.

CHAMBRE. — L'allocation du Sénat pour l'impeachment est prise en considération. Eldridge dit qu'il est évident que la somme de $10,000 ne pourra couvrir les frais du procès et il pense que c'était là un simple leurre. Pourquoi le comité ne dit-il pas hardiment que ce n'était là qu'une bagatelle pour opérer sur l'esprit public.

Washburn dit que si une autre allocation est requise il la votera, et il croit qu'il faudra $100,000 pour payer les frais.

Eldridge demande s'il faut comprendre que le proposant donnerait $100,000 pour faire réussir le procès d'impeachment.

Washburn réplique qu'il n'a pas dit cela exactement, mais ce qu'il veut dire est que si l'impeachment est un succès il vaudra non $100,000 mais $100,000,000 pour ce pays en sûreté, pour les personnes et les propriétés. (Applaudissements dans les galeries)

Eldridge dit qu'il soupçonne que cet argent sera employé à assurer le succès de l'impeachment et qu'il ne votera pas un dollar pour favoriser des vues semblables.

Washburn dit qu'il veut être bien compris, mais qu'il déclare de nouveau que le pays gagnerait des millions de piastres par la déposition de l'usurpateur et du tyran.

Le bill passe.

Le bill de Bank, concernant les droits de citoyens nés à l'étranger est appelé et une longue discussion s'en suit — Ajourné.

Nouvelles diverses.

Montgomery, 20 — Les pluies retardent les travaux des champs et les cours d'eau montent avec rapidité.

Montgomery, 20 — Stock de coton 2103 balles. Reçu depuis le 1er septembre 59,460 balles.

Baltimore, 20 — La fête en l'honneur du sergent Bates a excité beaucoup d'enthousiasme. Les cérémonies au monument de Washington ont été fort belles. Les dames et les citoyens ont fait à Bates de nombreux présents.

Atlanta, 20 — Les élections se passent tranquillement. Beaucoup d'enthousiasme chez les deux partis. Il y a eu un gros vote noir aujourd'hui. Bullock est en avant, les amis de Gordon étant généralement restés en arrière.

On rapporte qu'à Marietta 180 nègres se sont formés en ligne et ont voté pour Gordon.

Le temps est mauvais.

Savannah, 20 — L'élection a progressé paisiblement jusque vers midi, alors qu'un nègre conservateur a été repoussé par les Radicaux. Il est revenu ensuite sous la protection des soldats et de la police et a déposé son vote. Mais peu de blancs ont pu approcher des polls à cause de la masse des nègres de la campagne.

Charleston, 20 — Les retours officiels reçus accusent 31,000 votes pour et 11,000 contre la nouvelle Constitution.

Augusta, 20 — L'élection progresse sans collision. Les nègres à peu d'exceptions près votent le ticket radical. Ils sont venus par escouades de la campagne aux polls avec des bannières déployées, et poussant des hurrahs pour Bullock. Toutes les fois qu'un votant de couleur était soupçonné, on lui tombait dessus et on l'intimidait. De cette manière, quelques uns ont été détournés de voter le ticket démocrate. En général, ils ont voté en masse pour le parti radical. L'excitation est intense, et il s'en faut de bien peu qu'il n'en résulte des collisions.

Les blancs sont généralement restés à l'écart des polls et ont eu soin de ne pas ajouter à l'excitation. Environ 2,200 votes ont été donnés dont près de 2,000 votes nègres. Le total enregistré dans ce comté est de 5,500.

Columbus, Ge, 20 — L'élection se passe tranquillement. Vote total aujourd'hui, 704 — 297 blancs et 407 noirs. Malgré les fraudes en gros du parti opposé, les démocrates sont radieux. Beaucoup de nègres ont voté pour le ticket démocratique. Les radicaux semblent découragés. La ligne loyale s'est rompue samedi soir, après quoi les ligueurs ont été harangués par M. Lamar, éditeur du Sun.

Macon, Ge., 20 — L'élection a été paisible; les nègres s'étant à peu près emparés des polls aujourd'hui. Votes reçus: 1,650, dont quelques centaines de votes blancs.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 20 — Descendus, le Bismark. Le fleuve monte.

Louisville, 20 — Temps nuageux et pluvieux. La rivière baisse lentement.

Marchés européens.

Liverpool, 20 au soir — Coton calme à une légère baisse. Upland 12 1/4. Orléans 12 1/2.

Havre, 20 — Coton ferme. Très ordinaire 151, Coton attendu à 148.

Marchés Américains.

New York, 20 — Coton un peu plus ferme à l'ouverture et calme à la clôture. Vendu 980 balles. Mid. 31 à 31 1/2. Cette cote étant la dernière. Pas d'acheteurs. Or 138 7/8. Sterling 110 1/8.

New York, 20 — Fonds publics forts à la clôture. 5-20, 111 1/2. Argent moins serré. Emprunts sur demande, aisés à 7. Escompte de 7 à 9. Actions animées.

Charleston, 20 — Coton ferme à l'ouverture, mais calme à la clôture. Vendu 120 balles. Middling 30 1/2 à 31. Reçu 229 balles. Pas d'exportation.

Savannah, 20 — Coton, calme à l'ouverture, mais ferme à la clôture. Middling 31.

Mobile, 20 — Coton plat à la clôture. Middling 31 1/2. Vendu 550 balles. Reçu 821.

Louisville, 20 — Tabac actif et en hausse. Farine superfine 8 00. Graisse 17 1/2. Coton, Mid à 30. Faible stock.

Cincinnati, 20 — Farine ferme. De famille 11. Maïs calme. Mess porc 27. Bacon 13 1/4. Graisse 17 1/2. Pommes 6 à 7 50.

St-Louis, 20 — Tabac sans changement. Farine superfine 6 50. Whiskey 2 80. Temps clair et agréable.

(Dépêches d'hier soir.)

Passe du Sud-Ouest 20 — Nombre total des votes, 40, tous contre la Constitution et pour Taliaferro.

Liverpool, 20, midi — Coton en hausse de 1 1/16. Mid. Orl. 12 1/2 à 12 5/8.

Londres, 20 — Lord Napier demande de lourds envois d'espèces craignant que les communications soient coupées pendant la saison des pluies.

New York, 20 — Actions animées. Argent à 7 0/0. Or 138 5/8.

Washington, 20 — Chambre — Information est demandée sur la détention du steamer Sabine à New-London. On dit que c'est pour des motifs politiques. La Chambre s'ajourne et se rend à la cour d'impeachment.

Les commissaires présentent des preuves civiles. L'accusation de Blodgett est présentée. Butler présente la réponse de Blodgett. Evarts objecte que Blodgett n'est pas en cause.

Butler continue à établir verbalement ce qu'il a l'intention de prouver. Chase ordonne qu'il le fasse par écrit. Butler proteste; mais Chase insiste et Butler écrit maintenant.

UN DANGEREUX COMPAGNON.

Nous lisons dans le Messager Franco-Américain:

On se souvient de l'assassinat du président Poinsot qui a fait d'autant plus de bruit que Judd est resté introuvable. A l'heure qu'il est quand, dans notre pays, un voyageur s'embarque dans un wagon de 1re classe où il ne rencontre qu'un seul compagnon de route, il n'est pas précisément rassuré.

Aux Etats-Unis, si une seconde édition de l'affaire Judd-Poinsot n'est pas à craindre, on n'en est pas moins exposé à des accidents assez désagréables.

Dernièrement nous avons raconté ce qui est arrivé à une dame qui venait par le train de nuit de Washington à New York. On l'a endormie avec du chloroforme et dévalisée.

Aujourd'hui c'est une autre histoire:

Au moment où un convoi du chemin de fer de l'Erie approchait de Detroit (Michigan), un des voyageurs s'écria avec un accent irlandais fortement prononcé et cela sans la moindre provocation: "Je veux tuer quelqu'un." A peine ces mots étaient-ils prononcés qu'il se jetait sur son voisin de place M. Martin J. M. Arthur, de Port Colborne (Canada-Ouest) et lui portait trois coups de couteau. Deux autres voyageurs, MM. Sport et Ludwig de Buffalo, en cherchant à désarmer ce fou furieux, reçurent, eux aussi, des blessures assez graves. Un des conducteurs du train intervint alors et d'un coup de trique étendit l'agresseur dans un coin du wagon où il tomba en disant piteusement: "Pour l'amour de Dieu, ne me tuez pas." Le conducteur lui enleva son couteau et lui demanda son nom. Il répondit en hésitant qu'il s'appelait James Fannigan et qu'il habitait Stranton (Pennsylvanie).

On se mit en devoir de panser les blessés et profitant d'un moment où l'on ne faisait plus attention à lui, Fannigan quitta le coin où il était étendu et voulut passer dans un autre wagon. Mais soit qu'il fût encore étourdi du coup qui lui avait été porté, soit que le pied lui ait manqué, il tomba entre les deux wagons. Le conducteur, qui s'aperçut de sa chute, crut qu'il s'était tué sur le coup et il donna le signal d'arrêter. Par un hasard assez rare, Fannigan, au lieu d'être écrasé, était tombé dans une mare d'où on le retira à moitié noyé.

A l'arrivée à Detroit, Fannigan a été remis entre les mains de la police, et la justice lui apprendra sans doute à être à l'avenir, moins désagréable pour ses compagnons de voyage.

— On écrit de Cucuron au Messager de Provence:

"Jeudi, le tribunal d'Apt a jugé la jeune Félicité Pellicot, d'Ansouis, qui avait, le 5 février, tiré un coup de pistolet sur la personne de Louis Gasquet, son amant infidèle, au moment où celui-ci venait d'épouser à Cucuron la fille Marie Rigaud. Cette affaire, qui a eu un si grand retentissement dans nos populations, avait attiré à Apt, malgré le mauvais temps, une foule considérable et visiblement sympathique à la jeune prévenue.

"Félicité tenait sur ses genoux son enfant, et c'était, pour cette malheureuse, un avocat de plus.

"Les débats ont été fort animés, à cause de la contradiction des témoignages; aussi, le premier défenseur de la prévenue, Me Martelly, a-t-il été écouté avec le plus vif intérêt.

"M. Pinet, procureur impérial, a pris à son tour la parole. Tout en soutenant la prévention, l'organe du ministère public a justement flétri le séducteur de Félicité Pellicot, et blâmé la conduite de la mère Gasquet, dont l'entêtement et les paroles avaient exaspéré la jeune Pellicot.

"Et ici M. le procureur impérial a rappelé, à l'encontre de ce témoin, des faits qui ont produit sur l'auditoire une vive impression.

"M. Guigon, autre défenseur de Félicité, a parlé ensuite.

"Après une courte délibération, le tribunal a condamné Félicité Pellicot à six jours de prison, à 16 fr. d'amende et aux dépens. M. le président, après avoir indiqué à Félicité le moyen d'éviter la prison, en demandant sa grâce à l'Empereur, l'a vivement félicitée des soins qu'elle avait donnés à son enfant, et l'a engagée à continuer à l'élever dans les sentiments de l'honneur et du devoir."

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 20 avril.

L'aspect du marché est plus rassurant aujourd'hui, malgré qu'il ne soit fait très peu de chose.

Les opérations de change sont restreintes aux banques, celles-ci annoncent un achat de 9,000 livres en change commercial No 1 à 1 1/2 et plusieurs ventes à 152 3/4 et 153 (la plupart à ce dernier taux), et 5 0 livres, pour de l'or, à 109 3/4, ce qui est une hausse.

Dans le change américain, $180,000 ont été prises à 1/4 3/8 de prime — principalement à 3/8. Les banques tirent encore à 1/2. Deux checks de $4,000 sur St Louis et Cincinnati se sont vendus à 1/4 d'escompte.

L'or était ferme, aujourd'hui, à New-York, à 38 1/2 de prime. On a vendu, sur $1,000 à 139 3/8 à 139 1/2, $3,000 à 139 5/8, $5,000 à 139 3/4 de prime et $10,000 en deux checks sur New York à 1/4 d'escompte. $2,000 en demi-piastres américaines se sont vendues à 136. Sur les comptoirs, l'or s'achetait et se vendait à 139 1/4 à 139 3/4.

Les billets de la ville ont haussé. On en a vendu pour $15,000 à 29 à l'ouverture, puis à 28 1/2 et, à la clôture, à 28, taux actuel, auquel les acheteurs sont plus nombreux que les vendeurs. Un lot de $8,000 s'est vendu à ce prix. Les courtiers ont donné 29 des petits lots qu'ils ont vendu à 28 — Les transactions ont été très faibles au Board des courtiers.

Il n'a pas été annoncé de ventes d'actions ni de bons.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Lundi soir, 20 avril 1868.

COTON — A cause du manque de nouvelles télégraphiques il ne s'est pas fait d'affaires, et, ce manque vers l'après-midi, cependant, un peu plus tard, on a reçu des dépêches de Liverpool cotant le marché — à 1 h 15 m. a. m. — animé, avec compte des ventes évaluées à 15,000 balles et cotant l'Uplands à 12 1/4 à 12 5/8 et l'Orleans à 12 5/8 à 12 3/4. Simultanément les télégrammes de 1 h 30 m. sont venus annoncer un marché plus rapide (quicker) [illegible] à cause de forts arrivages, ces avis ont porté le montant des ventes à 10 000 balles, et les prix nominaux et sans changement. L'inconsistance de ces télégrammes n'a fait que jeter les opérateurs dans l'indécision et retarder la marche des affaires. A New York, les prix ont ouvert à 31 1/2 à 32 1/2 c et ont clos à 31 à 32 c pour l'Upland et l'Orleans middling, les acheteurs ayant refusé de payer les premiers de ces prix.

Aujourd'hui, sur ce marché, on a rapporté des ventes qui ont embrassé 510 balles seulement, prises à 29 à 29 1/2 c pour le good ordinary, 30 à 30 1/2 c pour le low middling et 31 à 31 1/2 c pour le middling. Il est probable que les affaires eussent pu prendre des plus grandes proportions si les vendeurs en général eussent voulu accepter les chiffres ci-dessus, chiffres devenus nominaux à la clôture.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles		15250
Reçu aujourd'hui	1185	
" précédemment	629827	
Cotons avariés, épars, &c, &c	3239	
		634551
		649807
Expédié aujourd'hui	3185	
" précédemment	586147	589632
Stock en mains		60175

SUCRE ET MELASSE — Quatre boucauts de sucre seulement et 2 barils de mélasse ont été reçus depuis notre revue de samedi. Il s'est fait quelques demandes de sucre de Cube, ce matin, mais aucune vente n'a transpiré aujourd'hui. Sept boucauts de beau sucre de la Louisiane ont changé de mains à 13 3/4 c la livre.

Dans le sucre de la Louisiane, il se fait de petites affaires en détail à 15 3/4 c la livre de prime; 16 à 16 1/2 c pour le jaune clarifié et 17 à 17 3/4 c pour le blanc. Nous avons entendu parler de ventes qui ont eu lieu, samedi, d'un chargement de mélasse de Cube et de quelques petits lots moindres, au débarcadère, le tout à des conditions qui n'ont pas transpiré. Les prix du sucre de Cube sont trop irréguliers et trop peu stables pour nous permettre d'établir des cotes correctes.

ARRIVAGES DE L'OUEST — Le steamer Mollie Able, de St Louis, le Swallow, de Cincinnati et l'Indiana, de Louisville, sont arrivés ici depuis notre revue de samedi.

FARINE — Les renforts qui nous sont parvenus depuis samedi ayant été amples et la demande ayant été limitée, le marché a été calme aujourd'hui et les prix sans fixité. Les principales ventes se sont bornées à 1750 barils, dont 75 de triple extra à $12 62 1/2, 50 à $15, 25 sans marque à $8 75, 200 de superfine à $9, 100 de à $12 1/2, 384 — lot mélangé, à $9 25 à $11, 50 de double extra à $10 62 1/2, 40 do à $10 25, 200 de triple extra à $10 87 1/2, 100 de double extra à $10 37 1/2, 100 de farine pour ce qu'elle vaut à $13 75, 50 et 10 do d'extra de choix à $14 25 et 25 d'extra de choix à $14 50 le baril.

MAIS — L'approvisionnement de maïs est rond. La demande est bonne, mais les offres plus faciles. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 75 0 sacs, dont 200 et 3000 de blanc à $1 01, 300 de blanc, 1100, 300 et 1100 do et 200 de blanc mélangé à $1 02, 300 de blanc à $1 03, et 210 et 250 de jaune à $1 10 le boisseau.

AVOINE — L'approvisionnement d'avoine est rond et les prix ont baissé de 7 c le boisseau. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 2820 sacs écoulés à 73, 74 et 75 c le gallon.

SON — Nous n'avons aucune vente à rapporter mais nous cotons les petits lots à $1 70 à $1 75 les 100 livres.

FOIN — Le marché est calme, et petites ventes au commerce à $19 à $21 le tonneau.

PORC — Il s'est fait quelques demandes aujourd'hui et les ventes ont embrassé [illegible] barils de mess, dont 200 de mess even weight à $27 et 50 barils de full weight à $27 50, 150 à $27 62 1/2, 50 à de conditions privées, 100 à $27 27 1/2, et 50 à $20. Un lot de 50 barils de rump a été acheté à $23 le baril. Les prix de clôture pour le mess montrent une hausse de 50 c la livre.

BACON — Le marché est fort calme et déprécié et il ne s'en fait que des affaires en détail et fort limitées à 13 1/2 à 13 3/4 c la liv d'épaules, 16 1/4 à 16 3/4 c pour les clear ribbed sides et 18 c pour les côtés désossés. Un lot de 25 tierçons de jambons curés au sucre s'est vendu à 19 3/4 c et un de 25 barriques de côtés désossés à 18 cts la livre.

SAINDOUX — L'approvisionnement de prime à choix est faible. Il n'y a pas beaucoup de demandes, mais le marché est ferme. Un lot de 50 tierçons de prime s'est vendu à 18 3/4 c la livre et, en outre, 50 barillets vendus à 19 c. Le prime en barillet est coté en entrepots à 18 3/4 c.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 21 avril 1868.

Arrivé, hier — 575 bœufs du Texas, 315 veaux et veaux d'un an, 204 cochons, 1,120 moutons.

Vendu — 255 bœufs du Texas, 62 veaux et veaux d'un an, 76 cochons, 5 vaches à lait.

A vendre — 393 bœufs du Texas, 464 veaux et veaux d'un an, 798 cochons, 1,272 moutons et 33 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par liv. net	— 12 à — 15
do do 2me qualité, par tête	40 à — 65
Bœufs du Texas, 1re qualité par tête	55 00 à 70 00
do do 2me qualité, par tête	40 00 à 50 00
do do 3me qualité, par tête	25 à 30 —
Cochons par liv., gr.	— 7 à — 11
Moutons 1ère qualité par tête	— à 9 00
do 2me do do	— à 5 00
do 3me do do	— à 3 00
Vaches à lait, de choix, par tête	80 à $125 00
do de 2e qualité, par tête	50 à 80 00
Veaux d'un an, par tête	10 à 12 00
Veaux de lait par tête	10 à $12 00
Chèvres par tête	1 50 à 4 00

Le Dr. F. H. Knapp, Chirurgien dentiste, A transporté son atelier au No 127 de la rue Carondelet, où il exercera toutes les branches de sa profession d'après les derniers perfectionnements. Le succès de ses opérations depuis vingt-sept ans est assez connu à la Nlle-Orléans pour qu'il ne soit pas besoin d'en parler. Il extrait les dents positivement sans douleur et sans le moindre danger. 11nov—6m

Bureau de la Compagnie d'Assurance Commerciale de la Nlle-Orléans. 20 avril 1868.
CONFORMÉMENT à la charte de cette Compagnie, une élection de vingt-cinq directeurs, pour l'année, à partir du deuxième lundi de mai 1868, aura lieu, aux bureaux de la Compagnie, No 45 de la rue du Camp, le LUNDI, 4 mai prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi. GEO. O. STREET, Secrétaire. 21avril—au4mai

Institution Audubon, Dirigée par M. A. DARROT, 137 ....Rue Dumaine.....137. Entre Bourgogne et Remparts.
DES professeurs de mérite reconnu sont attachés à l'établissement. 21avril—1m

Pois "Clayed" de la Caroline et Riz de la Caroline.
1500 Sacs Cow Peas de la Caroline du Sud, 75 boucauts Riz prime de la Caroline du Sud, reçus par les derniers arrivages de Charleston et à vendre, à des prix réduits pour clore des consignations, par PRICE, HINE & TUPPER, 21avril—1m Rue Carondelet, No 62.

DEMANDE DE PLACE.
UN jeune homme de vingt-trois ans, arrivant de France, connaissant parfaitement le service de table, ayant servi dans les premières maisons de France, désire se placer comme Maître d'Hôtel, Garçon de Salle, ou Valet de Chambre, dans une maison bourgeoise ou dans un hôtel. S'adresser au bureau du journal. 21 avril—3

Ancienne Maison Lestrade — (Mandeville.) T. COLOMES, SUCCESSEUR.
LE Soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis en particulier, qu'il vient de faire l'ouverture de cette maison; qu'on y trouvera, comme par le passé, tout ce qu'il y a de plus fin et de plus délicat pour les gourmets. La plus grande attention sera donnée au choix des vins et liqueurs. Les prix sont de deux piastres par jour à table d'hôte — vin compris. L'établissement est aussi pourvu de chevaux et voitures à la disposition des voyageurs ou pensionnaires.
NOTA. — Eau minérale des sources d'Abita. 21av—1m

Pharmacie à vendre. UNE PHARMACIE, située dans une partie centrale du Second District est offerte en vente pour clore une faillite. Pour les conditions s'adresser rue Royale No 31, coin St-Philippe, à VICTOR SERE, H. E. NORTON, Assignees. 21 avril—5 f

De la lumière! De la lumière! HUILE SEPTOLINE! HUILE SEPTOLINE! HUILE DE LAMPE SEPTOLINE.
C'EST l'huile la plus sûre, celle qui donne la lumière la plus douce, la plus brillante, qui ne graisse ni ne salit l'étoffe la plus fine.
Elle ne fait pas explosion.
L'huile Septoline peut se brûler dans une lampe à huile de charbon en y adoptant le bec perfectionné dont le prix est couvert par l'économie qu'on fait en achetant le premier gallon d'huile.
Le dépôt de l'huile Septoline est au No 15 de la rue Dauphine, près Canal.
On la trouve chez R. LUCKNER, coin Poydras et Remparts; JOHN YOKUM, coin Thalie et Frerét; H. SPILLMAN, rue Baronne, près Julie; HENRY BEHRENS, 509, Royale 3me District. E. HOOPER, Agent général.
J. P. CROSS, propriétaire de la patente. 12avril—12 19 26 10 17 mai

AU PUBLIC.
A partir de ce jour ma femme, Mme Antoinette Dutrey, ayant quitté le toit conjugal, n'a aucun droit au crédit du public, marchands et autres, sur mon compte. J. DUTREY. 21avril—3f

P. NEUVILLE, 121 RUE ROYALE 121 (entre St-Louis et Toulouse).
INCESSAMMENT l'ouverture d'un magasin spécial d'articles de fantaisie pour Dames. Tout le stock est composé exclusivement des dernières nouveautés de Paris importées directement par cette maison. Un prochain avis donnera le jour exact de l'ouverture. 18avril—3f P. NEUVILLE.

A. SORRÉ, 53 RUE DE CHARTRES, Nlle-Orléans 53. 42 Paradis Poissonnière, PARIS.
NOUVEAUTES de PRINTEMPS
Reçu par le steamer "GUYANE" un large assortiment de nouveautés pour dames et couturières.
Fleurs, jais, ornements de paille, éventails, peignes nouveautés, rubans façonnés, chapeaux paille d'Italie et fantaisie, plumes et un bel assortiment de nouveaux modèles de formes.
En vente à partir du lundi 20 avril. E. SORRÉ. 17 avril—6f PP

Nattes, Nattes, Nattes. GRAND RABAIS POUR CAUSE DE LIQUIDATION.
300 ROULEAUX NATTES de toutes couleurs ainsi qu'un lot de nattes blanches à des prix très bas. A vendre par D. BLANCHARD, [illegible] Toulouse et Dauphine. 17avril—1m

Graines de tabac de la Havane.
CALIXTE vient de recevoir par le dernier arrivage des SEMENCES DE TABAC DE LA VUELTA ABAJO (dernière récolte) qu'il fera à vendre au No 185 rue des Remparts, N. O. 17avril—1m

ST-AMANT & ST CYR.
INFORMENT respectueusement leur clientèle et leurs amis qu'ils ont transporté leur MAGASIN à l'encoignure CHARTRES ET DUMAINE. 15avril—1m—PP

Chien perdu.
Perdu, dans le courant de l'après-midi, Vendredi, 17 avril, un CHIEN LEVRIER (black and tan), couleur rouge de feu. La personne qui l'aura trouvé est priée de le ramener au propriétaire, à No 274, rue Bourgogne, entre les rues Ursulines et Hôpital; on elle recevra une récompense libérale. 19 avril—3f

Chienne perdue.
Perdue, samedi dernier, le 11 courant, une chienne tachetée noir et blanc (en terme de chasseur bleu), répondant au nom de CAMBELLE. Une récompense libérale sera accordée à la personne qui la ramènera rue Bourbon, No 85 chez M. HONORE LAOUENS, au coin des rues Chartres et Adams. 19avril—3f

Pour Nautla—Mexique.
La fine voilière goélette anglaise BRAZOS Capt. P. Armand, partira sous peu. Pour fret et passage, s'adresser au capitaine, à bord, Poteau 18, au pied de la rue Hôpital. 15 avril—6f

Liste des Lettres

Restant au bureau de la Poste, le 19 avril

A

Armant A	Arnaud A	Adiger Mme
Aubert A	Agut Joe	

B

Bascou M C	Bayon Jérome	Barbot J P
Barba J M & Co	Bares Bertran	Blanchender C N
Barbour A	Battersell Thos	Baugard D F
Battistella Antonio	Beauregard René	Bencleri
Bechel C Mlle	Bernard Alice	Bertin Alex
Bertrand M	Brevvex Mme Vve	Bentencul M
Billard, ébéniste	Bienvenu A	Bilac V Mme
Bienvenu A E	Boyer P Mme	Borane T
Bonseignour A	Bobasy A	Boyend A
Boillin Edmond	Bordenave Isidore	Bouthellier Le Me
Bouvier G W	Bourg Dosite	Buys A

C

Caferios	Cafiero M	Casmire F
Carvalho D	Castu Fr	Claire O
Calve A Me Vve	Cazenave fils	Castel e Ay Qualres
Chapuit Jean	Chauvin J B	Charpelle Firmin Me
Clavaux E Mlle	Catoir Maximillien	Ch-me E
Cell Juan y Bordas	Chesneaud A	Crocherou A J
Cametot Jame	Corrette Mme Vve	Clos Pierre
Cusachs Léon		

D

Davant Germain	Daray John	Dalché Achille
Dellomé & Cie	Derenval G	Desband S
Delfinets Teodoro	De St Cours A C	Mme De la Motte Me
Dereté Jean	De Reugoni J A	Demor int Paulo
De Forestier J	De Monasterio A	A C Dens Juan
Denis O y Cavasta	De Debrole D	Delvaille A
Dintras J B	Dolhonde J B	Domingo C S
Duprat Pierre	Dumez P	Duberting R
Dubrich A	Duchatue, formiste	Dubuc Mme

F

France Firmin	Frasierra Manuel	Fechau J B
Fadols Prosper	Fasso John	Fabre Oscar
Freche Louis	Fourtierat J M	Fortins H P
Fernandez Victoriano		Fort D Mme Vve
Foutant C	Focacio Giovanni	Furello J

G

Gravierana F & Co	Gautrelet F	Rey G [illegible]
Gaudinus Rev	Galan Théodule	Garubi A
Garcia Juan	Gonzales A	Gountri Jos
Gibert Gaston	Guyol H	Guerin P
Guillot E	Guidry F Bév	Guedry Victoria

H

Herbert, tailleur	Hezeau H F	

J

Jacques E F	Jolisaint P	Julien Felix

K

Kinizt W		

L

Lagardelle	Landry J O C J	Lanfini Eugenio
Lasaure	La Grange David	Lacoste Ned
Larrieux P	Latier	Lassalle Jean
Labarrere J B	Laport Jean	Lallande J B
Lagoue Felix	Laudreaux H	Lacroix J A
Labarrere B	Latapie A	Laplace John
Lambron F Dr	Labattue J	Latzer Louis
Lazer F J	Leblanc A	Leger P
Lerous L Mlle	Lenoz D F	Lenox T H
Levi Arthur	Le Rouge Jean	Le Roux J Mme
Leoue L	Lefort M	Lopez, St-Clair&Co

M

Matrangolo Silvre	Marine L	Malmoury P
Mathe S	Maurue Louise	Marechal Antoine
Materre Dr	Martineaud	Marquez H
Marcellin F	Martinius A	Maneau L
Meruer J F	Medici Jean	Melies W H
Merlin E	Mendem Jean	Mi bourg Ildever
Michel F	Michel P A J	Montaldo Chas
Morel A	Moreau L	Moreel Simone
Montuse E	Mollard Pierre	Monsan Juan

N

Nargarrane Jean		

O

Ougeter B	Ouviard Daniel	

P

Prados Mme Vve	Pascal L	Perlango Chas
Prastendl Marius	Petit John	Pevez J y Hemard
Pierre Gro Mme	Picou A	Proudhome A Mme
Prudence Malard		

R

Reppold J	Ramos Chas	Roche J
Rodriauez V Mme	Rousel J	Robicheaux M Mlle
Roudes Bully	Romagosa L T Mlle	Rouchy Jacques

S

Sanchez P S	St-Aubin A	Sereanous Marg'te
Seegers Gustav	Sieux J S	Somerisus J
Soniat Edmond	Soulage Marche	Tremé
Soleche Benito		

T

Tardos J	Trevvor S L	Thibaut John
Tholomier L'abbé	Tosa P Mme	Torraulti Mme
Torreux	Toug et A Mlle	

U V

Veaillo A	Vuillermet C Mme Vve	
Vidou J M	Veuveret Marie	Volnché O
Vincent L Mlle	Valmon Gazal	Vickaire A Mme

S. W. TALIAFERRO, Maître de Poste.

Revenu Intérieur des Etats-Unis. Bureau du Percepteur du Premier District de la Louisiane. Nlle-Orléans, 18 avril 1868.
AVIS est donné que j'ai reçu de l'assesseur de ce District, le reste des taxes assessées (et maintenant dues) sur les "revenus" de l'année expirée le 31 décembre 1867.
Les personnes qui ne payeront pas lesdites taxes dans les vingt jours qui suivent la date de cet avis seront sujettes à une amende de cinq (5) pour cent, plus un intérêt d'un (1) pour cent par mois, jusqu'au paiement.
A moins d'un prompt paiement de taxes, les pénalités seront rigoureusement exécutées.
Les paiements devront m'être faits à la Douane, salle No. 5.
JOS. G. P. SUMNER, Député percepteur en l'absence de JAMES B. STEEDMAN, Percepteur. 19 avril—10f

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord. Nouvelle-Orléans, 18 avril 1868.
AVIS est donné que les Actionnaires de cette Compagnie ont accepté la loi de la Législature de la Louisiane, approuvée le 10 mars 1868, intitulée: "Acte pour amender la Charte de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord," par un acte affirmatif unanime de 179,384 actions, ce qui est plus que le nombre exigé par la Charte.
J. L. GUBERNATOR, E. A. BRIDGE, JNO. DOLHONDE, Commissaires d'élection. 19 avril

Hôtel de Pointe Claire.
CE célèbre hôtel sera ouvert vers le 15 mai. Le propriétaire se flatte que la réputation de l'établissement sera ce qu'elle a toujours été avant la guerre.
Pointe Claire est un des endroits les plus salubres du Sud, ainsi que le prouve les grandes épidémies qui ont sévi à la Nlle-Orléans et à Mobile en 1853, 1855 et 1857. Il ne s'y est pas déclaré un seul cas de fièvre jaune.
Les bains de mer surpassent tous ceux des bords du golfe. Les bains sont à quelques pas de l'hôtel. Les pensionnaires peuvent demander, en tout temps, des bains d'eau de mer.
Le poisson et les huîtres y abondent pendant toute la saison.
Les propriétaires de voitures et de chevaux y trouveront d'excellentes écuries.
On s'est assuré un corps de musiciens pour les danses du soir.
Un beau steamer à basse pression fera le service régulier entre Mobile et Pointe Claire. Il partira tous les jours de Mobile.
-PRIX-
Par jour .... $4.
Par semaine .... $25.
Par mois .... $100.
Le propriétaire remercie sincèrement le public de l'appui accordé au "Battle House" et espère qu'il lui sera continué.
A. M. GOFFREY, propriétaire de l'hôtel de Pointe Claire, et du Battle House de Mobile. 19avril—1m

POUR BORDEAUX
Le beau navire français JEANNE, capitaine Tortel, ayant son chargement complet partira pour le port ci-dessus sans retard.
Pour passages de chambres et d'entrepont, le navire ayant de magnifiques emménagements, s'adresser à C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse. 19 avril—5f

Banque de la Louisiane. Nlle-Orléans, 16 mars 1868.
POUR s'assurer si les créanciers de la Banque de la Louisiane accepteront la proposition que les actionnaires leur ont faite dans une résolution adoptée à une assemblée des actionnaires de la Banque, le 14 mars 1868—
Avis est donné que des livres de souscription seront ouverts, pendant trente jours, au local de la Banque de la Louisiane, afin de recevoir des souscriptions pour le compte d'une nouvelle corporation qui s'est formée conformément aux lois de l'Etat, dans le but de faire les opérations de banque et qui est organisée aux termes et conditions du rapport imprimé présenté, à la dite réunion, aux actionnaires de la Banque de la Louisiane.
On peut se procurer des exemplaires du rapport au local de la banque.
MM. A. Lanfear, L. F. Generes, J. B. Leprêtre, John Pemberton
Ont été nommés membres du comité chargé de recevoir des souscriptions conformément au susdit avis.
19 mars—30j J. F. IRVINE, Caissier.

A LOUER:
ECURIE, REMISE et GRANDE COUR, propres pour chevaux, voitures, wagons, charrettes, drays, &c. S'adresser chez J. Barré sellier, rue Bourbon, 294, entre Dumaine et St-Philippe.
J. Barré annonce au public qu'il a reçu un assortiment de sellerie, harnais, selles, brides et articles de chasse par le steamship Pantheon, venant du Havre. Rue Bourbon, 294, entre Dumaine et St-Philippe. 29 fev—3m

A Louer,
Pour cause de départ, possession immédiate. Le beau magasin à quatre étages situé rue de la Douane No 9. S'adresser sur les lieux. 16avril—6t 1pe P P

A Louer,
Le magasin situé rue Bourbon, No 57, entre les rues Conti et Bienville, actuellement occupé par MM. St-Amant & St Cyr.
Le dit magasin sera loué avec toute l'installation qui s'y trouve, telle que: étagères, vitrines, comptoirs, glace, gaz, coffre fort, &c. &c.
Pour les conditions, s'adresser à D B MACARTY, 57 rue Bourbon. 16 avril—15f

A louer,
La maison située à l'angle des rues Française et Claiborne, ayant 6 pièces avec cheminées, une cuisine double, trois chambres à domestiques, deux petites caves. Aussi, un terrain attenant à la propriété ci-dessus. Pour les conditions s'adresser rue Claiborne, entre les rues Française et Champs-Elysées ou à M. T. G. R. ders, au bureau du Shérif. 8avril

A louer,
A LOUER, possession immédiate, jolie maison de résidence récemment réparée, située encoignure Ste-Anne et Roman. S'adresser à A. CARRIERE & Co., 15 rue Bienville. 7avril—15f

A Vendre,
Une belle résidence de campagne, située à Lewisburg, paroisse St Tammany est offerte à des conditions raisonnables, de même que les meubles, la batterie de cuisine, voitures, chevaux, vaches, &c.
S'adresser au No. 253 rue St-Philippe, encoignure Robertson. 4mars—1m

Pour Bordeaux.
LA barque de première classe, marchende, Marietta, capitaine Batiste partira dans quelques jours.
Pour passage en chambre et entrepont, s'adresser au capitaine à bord, poteau 35, due District, ou chez A. CARRIERE & Co., 15, rue Bienville. 16 avril—18, 21

Moulin à riz—Moulin à riz.
NOUS étant assuré les services de M. PETER McKINLAY, inventeur du meilleur pilon à riz, et qui, depuis trente ans, construit, érige et dirige des machines à riz, nous sommes à faire sous sa surveillance, toutes les machines qu'exige la préparation du riz pour le marché et à fournir les dessins, &c. nécessaires.
On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz, de M. Kinlay. Cette nouvelle invention convient aux personnes qui cultivent le riz pour leur propre consommation.
LEEDS & CO. 4dec—6m Au coin des rues Delord & Foucher.

Etats-Unis d'Amérique.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans — Ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'IL soit connu que le dix huitième jour de mars de l'an de Notre Seigneur mil huit cent soixante-huit, et dans la quatre-vingt-douzième année de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique, pardevant moi, Gustave Le Gardeur, Jr., notaire public, dûment commissionné et assermenté dans et pour la susdite ville et la susdite paroisse et demeurant, et en présence des témoins ci-après nommés et soussignés, se sont présentés des personnes dont les noms et capacités sont ci-après indiqués, lesquelles personnes ont déclaré qu'eux ou ceux qu'ils représentent sont actionnaires de la Banque de la Nouvelle-Orléans, corporation établie en vertu des lois de l'Etat et située dans cette ville; et, en cette qualité, pour le nombre d'actions de cinquante piastres chacune, à la dite banque, figurant en regard de leurs signatures respectives.

Que conformément à la loi et au huitième article de la charte ou acte d'incorporation de ladite banque, au rapport de Wm Monaghan, ancien notaire de cette ville, en date du 14 mai 1855, la direction de ladite banque propose une modification, ou changement ou amendement aux articles de société, ou statuts, qui, à l'unanimité, à une réunion qui a eu lieu le troisième jour de février mil huit cent soixante-huit, une résolution dont copie est annexée et qui est conçue comme suit: "Il est résolu que le rapport du comité soit adopté et que l'Etat des affaires de l'institution soit publié dans le Times, le Crescent et l'Abeille; que les actionnaires soient requis de se présenter au local de la banque, le samedi, septième jour de mars prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi, pour voter sur la question de savoir s'il conviendrait de réduire le montant du capital de la banque, actuellement d'un million de piastres ($1,000,000) à six cent mille piastres ($600,000) de valeur réelle."

Que la dite résolution fut soumise à une assemblée générale des actionnaires de la dite banque, après le temps et l'avis qu'exige la loi; qu'à la dite assemblée générale, eux, les dits apparents, représentant et possédant treize mille quatre cent vingt-deux actions (plus des deux tiers du total qui est de vingt mille actions) de la banque de la Nouvelle-Orléans à six cent mille piastres, autorisèrent la Direction à prendre et lui recommandèrent toutes les mesures nécessaires pour mettre la dite résolution à exécution, en réduisant la valeur nominale de chaque action, et en faisant l'échange des anciens certificats d'actions de cinquante piastres contre de nouveaux certificats de trente piastres.

En conséquence, les dits apparents, pour eux-mêmes, au nom de ceux qu'ils représentent et pour ceux qui sont ou pourraient être plus tard leurs associés, consentent, par les présentes, à ce que le capital de la dite banque de la Nouvelle-Orléans soit réduit à six cent mille piastres ($600,000) représentées par vingt mille actions de trente piastres chacune. A cet effet, le Président et la Direction sont autorisés à substituer des certificats d'actions de trente piastres aux anciens certificats de cinquante piastres. Les articles de Société sont, par les présentes, modifiés, changés et amendés conformément à ce qui précède.

Et les dits apparents, pour eux et pour ceux qu'ils représentent, deviennent actionnaires de la dite banque en souscrivant pour le nombre d'actions (de trente piastres) inscrit en regard de leurs noms respectifs.

Ainsi fait et passé, à mon étude, les jour, le mois et l'année ci-dessus écrits, en présence de MM. Armand Pitot jr. et Edouard Pitot, témoins légaux, qui ont signé avec les apparents et moi, notaire, après avoir lu le tout.

SIGNATURES DE L'ORIGINAL.

	Actions.		Actions.
F Schuler	42	F E Bernard	100
Delvaille & Joubert	125	U Marmouil	30
A Dellien	50	Warren, Crawford & Co	20
C Chavanne	50	O E Porter	17
J V Aidin	349	E O Porter	10
Chas. De Reyter	320	J M Plouiger	20
H C Millaudon	180	F F Jewett	15
H C Millaudon, agent	350	F Camors	10
Edgar Pitot	80	P Gelpi	156
R B Mauniton	700	P Gelpi & Co	108
E F Mioton	108	D Lanate	72
L Bassel	300	A Camors	250
B Senat	11	T S Dugan	25
A Fouquet	85	E Forestier	10
Francis J Roty	142	J C Deora	100
E Dorney	4	S Candon	5
S Pablo	200	Maury & Co	50
E F Lavillebeuvre	33	A Mirronberger & Co	35
Thos. Langridge	100	L D Woo[illegible]	30
Ant. Lanata	100	Wood & Low	30
Home Mutual Ins. Co	800	J L Sterry	20
F E O'Brien	100	A B James	30
Horrell, Gayle & Co	480	Alfred Kearney	50
B M Horrel	10	Vese Bros	42
J W Burbridge	31	W C Black	35
Mrs. V W Burbridge	130	W A Violett	67
Thos. Jenny & Co	280	W A Violett & Co	100
C H Hyams	70	J Lorber	29
L B Pothier	20	J C Payne	200
Forstall & de Lassus	275	C Baquié	25
C Cavaroc	110	Amélie Lay	100
Irma Cavaroc	2	W N Mercer	424
C Cavaroc Jr	8	S Schmidt	20
J Sougeron	18	P Crabites	20
L Guyol	85	E Marith	20
Puig Bros	290	Mrs. A Bourdette	20
Cramer	181	Mrs. Paul Juge, fils	133
Dupré	100	Aug Reine	40
W Q Robinson	185	Wm Bogel	25
John Pemberton	100	Chs Ledig	40
Louisiana M. Ins. C	285	Leeds & Co	25
Rey et Doize	400	Simon & Loeb	125
N M Benachi	25	Castillo & Harispe	8
M Oglesby	169	E J Hart & Co	20
Ralli & Co	12	Aiken & Rainey	5
Negroponte & Agelasto	45	D M Barnard	42
Potasal & Co	195	Chs Dintz	35
J J Miche & Co	115	E Gigas	61
Cie. d'Assur. Mut. du Crescent	512	Giquel & Jamison	40

A. PITOT, Jr, EDW. PITOT, G. LE GARDEUR, Jr., Notaire public.

Pour copie conforme, G. LE GARDEUR, Jr., Notaire public.

Le soussigné, député du préposé à l'enregistrement pour la paroisse et la ville de la Nlle-Orléans, certifie que la susdite charte d'incorporation a été, aujourd'hui, dûment inscrite à son bureau, Livre S No 7, folios 71, 72, 73 et 74.

A. DUCATEL, Jr.
Député du préposé à l'enregistrement.
Nlle-Orléans, 18 mars 1868.
25 mars—1f par sem—4 sem

Loterie de l'Etat de la Georgie, Au profit de l'Asile des orphelins de maçons.
PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 20 AVRIL —No 2[illegible].—

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
14	52	8	54	35	72	33	44	62	56	75	30		

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans l'"Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, l'"Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les listes ainsi que les tirages officiels reçus d'Atlanta se trouvent au "General Office," No 15 Commercial Place, où l'on peut les voir.
Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants. DAVE C. JOHNSTON, Agent. 12avril—1m

AVIS.
M. JOS. LEBLANC a l'honneur de prévenir le public et ses nombreux amis que, désireux de maintenir la bonne et ancienne réputation de la maison CORNIBÉ & LEBLANC, il vient de prendre un coupeur de premier mérite et qu'il est prêt à fournir, sur mesures et dans le plus bref délai, tous les vêtements qui lui seront commandés. On trouvera toujours chez lui un assortiment complet de draps français, allemands et américains; un grand choix de chemises françaises pour hommes et enfants, choisies par lui-même, à Paris, cravates de fantaisie, bonneterie, articles de chapellerie, et enfin tout ce qui concerne la toilette pour hommes et enfants. Le tout aux prix les plus modérés.
JOS. LEBLANC, 265 rue Vieille Levée. 21 mars—1m Entre Ursulines et St Philippe.

J. J. ALBERT, 60.....Rue Douane.....60
A toujours en main un grand assortiment de Chapeaux de tout genre, Feutre, Laine, Paille, Campêche, &c, &c, convenable pour le détail de la ville et celui des marchands de la campagne.
VENTES EN GROS SEULEMENT. 9 avril—1m PP

E. L. E. BONNET, 62 RUE DE CHARTRES,
Vient de recevoir un joli choix d'articles de printemps en
Modes et Nouveautés,
qu'il offre aux marchands de la ville et de la campagne à des prix très avantageux. 22 mars—1m

Jardinier-Fleuriste.
UN Jardinier Fleuriste, parfaitement recommandé s'entendant à tout ce qui a rapport à horticulture (greffe, coupe des arbres, &c.) désirerait trouver une place soit en ville ou à la campagne. S'adresser par lettres aux initiales P. B., au bureau de l'ABEILLE. 12 avril

CASIMIRS, DRAPS et COUTILS EN DETAIL.
MM. E. GIRARD & COUTEUX, 33 rue de Chartres, encoignure Douane.
Offrent leur stock de Lainages de Printemps, Draps légers, Mérinos et Coutils à des prix très réduits, et appellent l'attention des acheteurs de ces articles.
Nlle-Orléans, 28 mars 1868. 29 mars—1m PP

A Vendre, OCCASION AVANTAGEUSE.
LE fonds d'un magnifique hôtel pouvant loger 60 pensionnaires, situé dans le Second District de cette ville, comprenant tout l'ameublement du dit établissement et dans le plus bel état. Pour plus de renseignements, s'adresser au bureau de S. GUINAULT, Encoignure Bienville et Passage de la Bourse. 10 avril

Nouveautés! Nouveautés!
LA MAISON DERBES
OFFRE en ce moment l'assortiment le plus complet et varié d'articles de MODES et de FANTAISIE qu'on puisse trouver sur le marché.
Il se compose de CHAPEAUX pour dames et enfants, RUBANS, FLEURS, TULLES et CREPES, givrés, BLONDES, DENTELLES, BRODERIE, GAZE, ORGANDIE, TARLATAN, CHALES, dentelle et GRENADINE, FRANGES, GALLONS et PASSEMENTERIE pour GARNITURES, EVENTAILS, PEIGNES d'écaille, OMBRELLES et PARAPLUIES et toutes les fournitures à l'usage des modistes et des couturières.
Tous ces articles sont de première fraîcheur et seront vendus à des prix très réduits pour du comptant. J. DERBES Jr. 29 mars—1m Rue Royale, No 87.

Docteur V. Fortineau.
LE docteur V. Fortineau, de retour en Louisiane annonce qu'il reprend l'exercice de sa profession médicale. Son bureau est à la pharmacie, encoignure Douane et Bourbon, et sa résidence rue Royale, No 285.
Heures de consultation: de onze heures à midi. 29 mars—1m

Les Docteurs GAUDET et RANCÉ
S'occupent des Accouchements, des Maladies de femmes en général et d'une manière spéciale des affections de l'utérus ainsi que de la Chirurgie et de l'Hygiène des toutes ses formes.
Leur cabinet de consultation est au domicile du Dr Gaudet, No 183 et 185 rue Douane, entre Bourgogne et Remparts.
Heures de Consultations.
Le Dr. Gaudet de 8 à 10 heures.
Le Dr. Rancé de [illegible] 1avril—1m

CONSERVEZ VOS DENTS. J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN DENTISTE, 195 ....RUE DU CANAL....195 entre Bourgogne et Remparts, continue à exercer les dernières perfectionnements toutes les opérations dentaires de l'art du dentiste.
Il consulte en français, en espagnol et en anglais. 10 mai

BERRY & HART. I. G. BERRY ...... PETER HART
Marchands, en gros et en détail, —De—
GROCERIES COMESTIBLES, grocéries de fantaisie et de toute espèce. Rue du Camp, No. 71, Nlle-Orléans.
Ils remplissent sans délai les ordres de la campagne.
N. B. Ils livrent les marchandises dans toutes les parties de la ville, sans frais de charroi. 19 mars—1m

Pension.
ON prendrait des pensionnaires, dans une maison de premier ordre, avec ou sans chambres, à des conditions très modérées. S'adresser au No 45 de la rue Bourbon. 2avril

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres.
A. BROUSSEAU & CO.
Importateurs, offrent à Bas Prix:
TAPIS — Anglais et américains de toute espèce, toiles cirées, à meubles, et émaillées.
NATTES — 500 rouleaux nattes de Chine; 100 pièces de coco.
STORES — Couvertures de tables et de pianos.
DESSUS DE TABLE — Drugget, toile et feutre.
RIDEAUX — Dentelles, Reps, tapisserie, damas, &c.
COUVERTURES DE MEUBLES — toile et coton, à raies, &c.
CORNICHES, Bandes, Flèches &c. 29 sept

Smith & Leefe.
GARDNER SMITH, Encanteur — Bureau, rue Gravier, No 127 — Les soussignés ont repris leur vente d'affaires à l'ancien local de la banque de Canal. Ils se chargent de la vente de propriétés foncières, biens de successions et de faillites, de la vente d'actions, marchandises, coton avarié et meubles. Ils feront également les ventes du dehors.
GARDNER SMITH. BENJ. F. LEEFE.
Nlle-Orléans, 4 avril 1868. 5avril—1m

Jules Lambert Jr.,
DONNE des leçons de français et d'anglais à domicile et se charge de l'éducation des jeunes enfants. Leçons du soir. S'adresser chez le Dr. Lambert, 113 rue Royale, entre St Louis et Toulouse. 21 mars

L'HOMOEOPATHIE MISE A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE, par le docteur Oriard, un volume in-12 3me édition ... $2 50
LE PROPAGATEUR HOMOEOPATHIQUE, une série de deux années de publication, un volume relié ... $6 00
Ce journal s'est publié à Paris par le Dr Oriard, dans le but de propager la médecine homœopathique.
En vente chez l'auteur, rue Esplanade 178, entre Bourgogne et Remparts. 2 avril—1m

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.
Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements Dartres, Exéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.
E. GAUDOZ, Pharmacien de l'Université de Paris. 22 sept Rue Conti et Bourgogne.

INSTITUTIONS
INSTITUT IRVINGTON, A IRVINGTON (New York)
CETTE pension (Institution) anglaise de jeunes garçons, établie il y a 18 ans (Md) vient d'être transportée à Irvington, New York.
Cette ville, située à la Rivière Hudson à vingt-trois milles de la ville de New York, et ancienne résidence de Washington Irving, est célèbre pour sa salubrité et sa beauté.
Les cours d'études embrassent toutes les branches anglaises ordinaires, les langues classiques et les langues modernes enseignées pratiquement. Le français est la langue de l'école. Pour les circulaires, s'adresser à A. BOURSAUD, principal.
Références: Elliot & McKeever, rue de la Commune, No 120. 20mars—3m

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES, Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE MME DERON,
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.
On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 2laout—1an

COLLEGE DE LA LOUISIANE, Dirigé par M. le colonel A. FERRIER. PENSIONNAT ET EXTERNAT.
LES cours de cette Institution sont en pleine activité. Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite, comprennent: le Latin, le Grec, les Mathématiques — Algèbre et Géométrie — et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français.
Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs actifs exercés.
L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément — L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien reçoivent à aucune des particuliers.
Les prix d'admission varient de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.
Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.
LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens du commerce, comprennent la Tenue des Livres, le calcul de commerce et l'étude de l'Anglais et du Français — Prix $5.
Le Collège est situé rue Hôpital, No 124, entre Bourbon et Bourgogne.

JACOB OTT Entrepreneur.
RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence. Fait et répare les caves.
Les ordres laissés au No 26, Carole Tivoli, ou chez R. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude. 13 nov—1an

Tirage de la Loterie de l'Etat de Kentucky
POUR LE 20 AVRIL — CLASSE 2[illegible].
Plan de Police.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me
20	2	24	32	6	15	66	45	21	58	3	34	

Le soussigné donne les renseignements et paie les lots gagnants de toutes les loteries légalisées.
Marchand de billets de loterie, C. T. HOWARD, Au coin des rues Camp et Commune.
AVIS — Méfiez-vous des prétendues loteries. — Le public est averti que les tirages quotidiens de la loterie de l'Etat du Kentucky sont publiés dans le Herald et le Times de New York dans l'Enquirer de Cincinnati, le Republican de St Louis et d'autres journaux; que les tirages seront toujours exacts. 24 mars—1m

Louisiana Equitable LIFE INSURANCE COMPANY.
Capital $500,000.00
Bureau, rue du Canal, No 142, Nlle-Orléans.
DIRECTEURS
John Pemberton, W. S. Pike, Edward Rigney, E. A. Tyler, J. W. Stone, W. R. Schmidt, C. H. Slocomb, A. Thompson, Alexander Marks, F. Delbondio, Philip Meyer, C. E. Girardey, George A. Fosdick, Marshall J. Smith, Edward Barnett.
Joseph Ellison, président. W. S. Pike, vice président; T. M. Deane, agent général. W. P. Harper, secrétaire.
Cette Compagnie, incorporée en vertu des lois de la Louisiane, est actuellement prête à entrer en opération, et vient présenter respectueusement ses titres au patronage du public.
Organisée dans la ville de la Nouvelle-Orléans par des citoyens favorablement connus, et identifiés avec le pays par ses placements de capitaux, le même elle peut à bon droit s'intituler Compagnie d'Assurance sur la Vie, de la Louisiane.
Les privilèges de la Charte sont assez étendus pour faire toute espèce de contrat et d'arrangements pour des assurances sur la vie des personnes et pour émettre des polices d'assurance de toute espèce et de toute nature pour l'assurance de la vie humaine — ce qui donne aux personnes toutes les facilités qui peuvent être accordées par d'autres compagnies sur la vie avant leur siège au dehors.
Elle a le pouvoir d'émettre des polices aux femmes et aux enfants sur la vie de leurs maris ou de leurs pères, afin de toutes réclamations, ce qui assure positivement en leur faveur des sommes de protection. Les créanciers et autres personnes peuvent assurer leurs débiteurs ... [illegible]
Nouvelle Orléans, 17 avril 1868. 12avril—6t

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer du Crescent City. Nouvelle Orléans [illegible] avril 1868.
AVIS — Conformément à l'article 11 de la Charte de cette Compagnie une élection de cinq Directeurs, par ses actionnaires aura lieu aux bureaux de la Compagnie, le LUNDI 29 avril 1868, de 8 heures du matin à 2 heures de l'après midi. CHARLES PITTS, secrétaire. 9avril—12t

$10,000 de Récompense.
VOLÉ, AUJOURD'HUI, A LA BANQUE DU CANAL, un paquet (a) par la Compagnie d'Express du Sud adressé à M. MORGAN'S SONS, New York, contenant CINQUANTE MILLE ($50,000) piastres en billets "Legal Tender" de numéros ci-dessous, piastres numérotées comme suit:

2,775*	8,059	13,903*	25,7[illegible]	38,33[illegible]
3,115*	8,591	14,265*	26,5[illegible]	38,747*
3,515	8,903	15,211	28,5[illegible]	39,307*
3,907*	10,015*	16,543	28,41[illegible]	39,345*
4,017	10,293	16,731*	28,487*	40,05[illegible]
4,567	10,219*	16,847*	30,22[illegible]	40,61[illegible]
5,227	11,403	18,405*	30,1[illegible]	40,831*
5,363*	12,015*	19,131	31,875*	41,47[illegible]
6,727	12,147*	19,195	34,541*	41,96[illegible]
7,295	13,619*	23,135*	37,889*	45,50[illegible]

Le tout daté du 10 mars 1862 lettre C.
Le public est prévenu de ne pas accepter les dits billets. La susdite récompense est offerte à quiconque fera recouvrer l'argent.
* Billets de nouvelles séries.
Nlle-Orléans, 28 mars 1868. CH. JUMONVILLE, caissier. 2 mars—1m

D. K. SCRUGGS. FRANK A. BARTLETT.
SCRUGGS & BARTLETT, ENCANTEURS,
No 4 rue Tchoupitoulas, et No 4 rue Nouvelle-Levée.
☞ Avances faites sur consignations. 20 jan—1an

Traitement Spécial DES MALADIES CHRONIQUES.
LE Docteur A. DE BAUSSET se charge, à forfait, des maladies suivantes: la Gravelle, Pleurésie, Dartres (boutons), Bronchites, Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chroniques Maladies du Foie et des voies urinaires et la Surdité. — Cabinet de consultations, encoignure Orléans et Bourbon, tous les jours de midi à 1 heure. Résidence, rue d'Orléans No 76. 1 dec—1an

WASHINGTON EXCHANGE, RUE St. CHARLES, No 19, Nouvelle-Orléans, entre les rues Commune et Canal. D. M. STELLA, Propriétaire. 1 dec—1an

J. Hernandez, COURTIER, 11 ......rue Carondelet...... 11
A constamment des billets de l'Etat et de la ville de à vendre. 1 dec—1an

Avis.
GRANDE DEMANDE D'ACHAT DE PROPRIÉTÉS dans le [illegible]. Aussi pour 2 à 3 places. S'adresser à J. SALVADOR, Courtier, No 141, Passage de la Bourse, entre Custom-house et Conti. 21 mars—2m

R. C. BARROW, AGENCE DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, —ET— Agence Générale. Bureau, 15...........Rue Carondelet...........15
SE charge de l'achat, de la vente et du louage de propriétés de la ville et de la campagne. Se charge en outre du recouvrement de loyers, &c. 25 mars—3m

AUGUSTE BROUÉ CAMPEMENT RESTAURAT 221 Rue de Chartres 221
Près de la rue Dumaine.
M. Auguste Broué a l'honneur d'annoncer aux amateurs qu'il servira, tous les mardis et les jeudis, à son restaurant, un mets succulent: Carrie de Volailles, à la mode de Malabar.
☞ Bonne table, bon vin et prix raisonnables. 20mars—1m

L. CRESSON, PEINTRE, 103 et 105 rue Bourbon, près l'Opéra.
Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration ainsi d'ARTICLES DE PIETÉ, images, chapelets, gravures, tableaux, &c. &c.
Il se charge de la pose des papiers ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, de dorure, &c.

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE.
Cabinet et domicile. No 1 rue Dauphine, deux maisons après la rue du Canal, près de Lopez.
Extraction des dents sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote. 24 mars—1f PP le M

Dr. C. BLANCKE 416 & 418...Rue St-Charles...416 & 418
Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire.
ALUMINIUM! ALUMINIUM!
La découverte [illegible] GRAND SUCCÈS!
LE Dr. C. BLANCKE a bonne à ses amis et au public qu'il a découvert l'application de l'aluminium [illegible] Les dents artificielles montées en aluminium [illegible] 20 mars—1an

MALADIES DES YEUX.
LE Dr HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr Sichel, à Paris s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux. Consultations de 11 à 1 heures au No 140 rue Canal. Consultations publiques et gratuites, samedi, de 2 à 4 heures.

BOIS DE CONSTRUCTION. GEORGE MERZ
Moulin à raboter et chantier de bois de construction.
Au coin des rues Toulouse et Robertson, vis à vis la rue du Bois préparé et brut des chantiers des planches, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce aux plus bas prix.
Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 1jan—1an

Bois de choix pour comptoirs, etc.
DIX MILLE pieds de noyer noir, acajou et cèdre pour comptoirs à vendre à des prix raisonnables pour clore une consignation. A vendre également un fort lot de pin jaune pour planchers et de tout épaisseur. ALEX. McCONNELL 1oin—1an Rue Carondelet No 184

Bois, Charbon, Sable, &c.
J. C. KATHMAN
(Fabrique de Toits de Te[illegible])
Marchand de Charbon, Charbon de Bois, Coke, sable blanc et Bois de Chauffage. RUE BIENVILLE [illegible]
LES ordres laissés à la Boîte sur Mechanics' [illegible] avec promptitude. 21 mars—3m

Murphy's Post Office, (VIS A VIS.)
Vient d'être ouvert, Vieille-Levée, vis-à-vis la Douane et la Poste.
VINS et LIQUEURS de choix, BOISSONS FAVORITES. — Superbe LUNCH tous les matins. 20mars—1m W. F. MURPHY, Propriétaire.

Louisiana Equitable Life Insurance Company.
CAPITAL $500,000
BUREAUX RUE DU CANAL No 142, NOUVELLE ORLEANS.
Directeurs —
John Pemberton, W. S. Pike, Ed. Rigney, E. A. Tyler, J. W. Stone, Alexander Marks, C. H. Slocomb, A. Thompson, C. E. Girardey, F. Delbondio, Philip Meyer, W. R. Schmidt, Geo. A. Fosdick, Edw. Barnett, Marshall J. Smith.
Joseph Ellison, Président. W. S. Pike, Vice Président. T. M. Deane, Agt Gén. W. P. Harper, Sec.
La Compagnie prend TOUTE ESPÈCE D'ASSURANCE DE VIE — Assurance ordinaire et à fonds[illegible] — Assurances de dix et de cinq ans — Simple paiement — Assurances participantes et non participantes et à [illegible] Compagnie.
Les paiements ne sont pas forfaits. 19 avril